LES JEUDIS DE L'EXPRESS

Les meilleurs experts internationaux décryptent pour nos lecteurs l'actualité et commentent les sujets brûlants de l'heure

Olivier Piot : La refondation du journalisme d'investigation

PP.8.9

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 12 MAI 2022 // N°302 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

L'ANP se prépare au défilé militaire du 5 juillet

P.16

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ÉTAT-MAJOR MILITAIRE DE L'OTAN AU SIÈGE DU MDN

Alger pointe du doigt le « deux poids deux mesures » des instances internationales

- L'Algérie a toujours appuyé les initiatives visant à asseoir la stabilité politique et à développer la région, dans le respect du droit international
- Alger poursuit sa politique de neutralité et continuera de coopérer dans le cadre de ses intérêts nationaux et de sa doctrine

P3

L'EDITORIAL DE « L'EXPRESS »

État sioniste criminel

P3

La CNR verse les pensions de retraite avec les récentes augmentations à partir du 15 mai

P.16

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'Algérie a les yeux rivés sur l'Afrique

P.4

LA JOURNALISTE SHIREEN ABOU AKLEH LÂCHEMENT ASSASSINÉE PAR L'ENTITÉ SIONISTE

La « voix des Palestiniens » s'éteint

- Condoléances et mots forts de la Présidence de la République

P.16

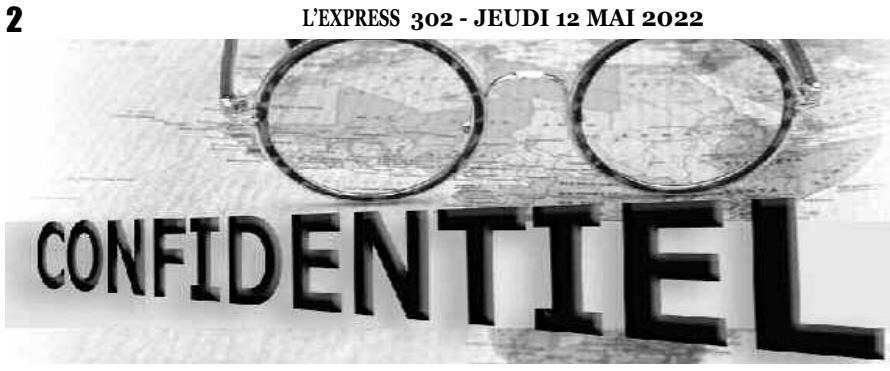

LE CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR ÉLIRE UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Aujourd'hui se tiendra l'Assemblée générale du Croissant-Rouge algérien à l'hôtel AZ, à Alger, pour élire le successeur de Saida Benhabilès, qui a présenté sa démission.

Ibtisam Hamlaoui est dans la meilleure position pour la succession de Benhabilès à la tête du C-RA. L'activiste politique Ibtisam Hamlaoui fait partie des 50 membres nommés par le président de la République à l'Observatoire national de la société civile en décembre dernier.

LE « TERRORISME D'ETAT » DE L'ENTITÉ SIONISTE « SANS LIMITE »

QU'AURAIT FAIT L'OCCIDENT SI SHIRINE ABOU AQLEH AVAIT ÉTÉ TUÉ EN UKRAINE ?

La journaliste palestinienne Shirine Abou Aqleh, figure emblématique d'Al Jazeera, a été tuée par l'armée israélienne en Cisjordanie en Palestine alors qu'elle portait un gilet « PRESSE ». Si elle a été tuée en Ukraine par les russes, vous allez entendre beaucoup plus de bruit. Mais, là il s'agit d'une journaliste palestinienne. Un pays gênant dont on n'aime même pas entendre parler. Par cet autre « haut fait d'armes », Israël confirme son statut d'entité qui agit par le terrorisme, sur le terrorisme, en terrorisant et en jouant les victimes pour survivre dans un univers qui lui est devenu de plus en plus hostile.

LE PROCÈS DE L'ANCIEN MINISTRE DE L'HABITAT, ABDELWAHID TEMAR, PROGRAMMÉ POUR LE 25 MAI

Poursuivi en sa qualité d'ancien wali de Mostaganem pour avoir accordé illégalement des décisions de concession dans le cadre de l'investissement touristique dans la zone d'expansion touristique de la wilaya, au profit d'investisseurs, hommes d'affaires, fils d'hommes politiques et de ministres. Parmi les accusés dans la même affaire, Tariq Kouninef, Ali Haddad, Farès Sellal, fils de l'ancien Premier ministre Sellal Abdelmalek, l'ancien député Sahraoui Abdelmalek, ainsi que Abdelhamid Melzi, l'ancien DG de la Résidence d'Etat Sahel.

AU MALI, LA FRANCE NE VEUT RIEN LÂCHER :

«LE MALI PAYERA TRÈS CHER LE FAIT DE S'ÊTRE SÉPARÉ DE MANIÈRE AUSSI VIOLENTE DES FORCES FRANÇAISES»

Le départ de l'armée française au Mali continue de faire des grincements de dents au Sénat français. En février dernier, la France avait annoncé une réduction de sa présence au Sahel et de la Task force Takuba, constituée de plusieurs unités de forces spéciales européennes placées sous commandement français. Évoquant ce sujet, le sénateur français Christian Cambon, par ailleurs président de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées, dénonce « cette rupture des accords militaires avec Bamako qui repose sur des raisons stupides ». « Je pense que le Mali payera très cher le fait de s'être séparé de manière aussi violente des forces françaises qui, pendant huit ans, ont assuré la souveraineté du pays », a prévenu Christian Cambon.

L'ANCIEN MINISTRE DE LA JUSTICE TAYEB LOUH ET KOUNINEF CONDAMNÉS À 2 ANS DE PRISON FERME

La Cour d'Alger a condamné, hier, l'ancien ministre de la Justice, Tayeb Louh à deux ans de prison ferme pour abus de fonction, trafic d'influence et entrave au bon fonctionnement de la justice. L'homme d'affaires Tarek-Noah Kouninef a été condamné, quant à lui, à la même peine, alors que l'ancien inspecteur général du ministère de la Justice, Tayeb Benhachem a écopé d'une peine de 18 mois de prison avec sursis.

Le Procureur général près la Cour d'Alger avait requis la semaine passée une peine de 10 ans de prison ferme à l'encontre des trois accusés, avec confiscation de tous les biens et comptes bancaires saisis dans le cadre de cette affaire.

LA RÉSIDENCE D'ETAT DU SAHEL DÉSORMAIS SOUS LA TUTELLE DU SG DE LA PRÉSIDENCE

Le président Abdelmadjid Tebboune a signé un décret présidentiel conférant au secrétaire général de la présidence de la République le pouvoir de tutelle sur l'établissement public de la résidence d'Etat du Sahel.

"Le pouvoir de tutelle sur l'établissement public de la résidence d'Etat du Sahel est conféré au secrétaire général de la présidence de la République qui l'exerce conformément aux dispositions prévues par la réglementation en vigueur", stipule l'article 1 dudit décret publié dans le dernier numéro du Journal Officiel.

LES FORCES UKRAINIENNES ET LES ARMES DE L'OTAN TOTALEMENT DÉTRUITES PAR MOSCOU

CE QUE LES MÉDIAS OCCIDENTAUX NE VOUS DIRONT PAS

Les forces russes ont éliminé 163 avions de combat ukrainiens, 124 hélicoptères, 793 véhicules aériens sans pilote et 2 979 chars et autres véhicules blindés depuis le début de leur opération militaire spéciale en Ukraine, a déclaré mardi le porte-parole du ministère russe de la Défense, le major-général Igor Konashenkov.

« Au total, les cibles suivantes ont été détruites depuis le début de l'opération militaire spéciale : 163 avions, 124 hélicoptères, 793 véhicules aériens sans pilote, 300 systèmes de missiles sol-air, 2 979 chars et autres véhicules blindés de combat, 351 lance-roquettes multiples systèmes, 1 440 canons et mortiers d'artillerie de campagne et 2 789 véhicules à moteur militaires spéciaux », a déclaré le porte-parole.

LE GOUVERNEMENT DE SA MAJESTÉ SUR LE GRILL

LES MESURES DE AZIZ AKHANNOUCH « PAS SATISFAISANTES » POUR LES MAROCAINS

Face à la flambée des prix et au mouvement de grogne sociale qui n'a cessé de croître ces dernières semaines, le gouvernement Akhannouch a répondu, après plusieurs rounds de négociations, par la signature d'un accord social global avec le patronat (la Confédération générale des entreprises du Maroc – CGEM) et les centrales syndicales. Parmi les mesures phares du document, qui couvre la période 2022-2024, la revalorisation du salaire minimum de 10 % dans les secteurs de l'industrie, du commerce et des services, et son unification progressive dans les autres secteurs, ainsi que l'augmentation du salaire minimum dans le secteur public à 3500 dirhams (environ 330 euros) net, contre 2637 dirhams (environ 248 euros) net auparavant. L'accord social signé par le gouvernement, la CGEM et les syndicats en réponse aux importantes revendications des travailleurs marocains, dont le pouvoir d'achat est mis à mal par plusieurs mois d'inflation, a été qualifié de « loin de satisfaire les revendications légitimes du monde socioprofessionnel » marocain. Malgré une revalorisation des allocations familiales pour le quatrième, le cinquième et le sixième enfant, leur montant atteint tout juste 100 dirhams par mois et par enfant. Un montant jugé insuffisant par la majorité des travailleurs sociaux.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information edité par la SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ : S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'EDITION ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)
Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19
Mail :
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ÉTAT-MAJOR MILITAIRE DE L'OTAN AU SIÈGE DU MDN

Alger critique les «deux poids deux mesures» de la communauté internationale

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'état-major de l'Armée Nationale Populaire, a reçu, hier, au siège du Ministère de la Défense Nationale, le Général de Corps d'Armée Hans-Werner Weirmann, Directeur Général de l'Etat-major militaire international de l'Organisation du Traité de l'Atlantique du Nord (OTAN), qui effectue une visite officielle de deux jours en Algérie à la tête d'une importante délégation militaire.

Ont pris part à cette cérémonie les Commandants de Forces, les Chefs des Départements et des Directeurs Centraux du Ministère de la Défense Nationale et de l'état-major de l'ANP, ainsi que les membres de la délégation militaire de l'OTAN. Le Général de Corps d'Armée a souligné que cette visite permettra aux deux parties de mieux cerner les défis sécuritaires prévalant, et de construire une vision commune, à même de prémunir davantage la région des dangers d'insécurité, affirmant que l'Algérie a toujours appuyé les initiatives de la communauté internationale, et ce, dans le respect du droit international et des décisions onusien-nes : «Votre visite traduit l'intérêt accordé par l'OTAN à notre région, et démontre ainsi l'importance que votre organisation confère aux efforts consentis sur le plan régional dans le domaine de la sécurité et de la stabilité des pays de la rive sud de la Méditerranée. Il est clair que la compréhension mutuelle des questions actuelles permettra aux deux parties de mieux cerner les défis sécuritaires auxquels sont confrontés les pays de notre région, et aboutira certainement à la construction d'une vision commune, à même de prémunir davantage notre région des dangers de la division et de l'état d'insécurité ». Le chef d'état-major de l'ANP a assuré à son hôte que l'Algérie « a toujours

appuyé les initiatives de la communauté internationale, d'aide et de soutien, visant à asseoir la stabilité politique et à développer la région, dans le respect du droit international et des décisions onusiennes», assurant que l'Algérie, malgré la politique de neutralité qu'elle adopte sur le plan international et son souci de s'exclure de toute tension, continuera de coopérer avec tous ses partenaires dans le cadre de ses intérêts nationaux et de ses principes immuables: L'Algérie, tout en condamnant la politique de deux poids deux mesures que la communauté internationale emploie actuellement dans le traitement des questions des peuples opprimés, l'Algérie continuera, à l'instar des autres Etats du monde, de coopérer avec ses alliés et ses partenaires dans le cadre de ses intérêts nationaux et de ses principes immuables ». Le Général de Corps d'Armée Hans-Werner Weirmann a salué le rôle pivot que joue l'Algérie dans la préservation de la sécurité et de la stabilité dans la région, en apportant son aide et assistance dans différents domaines aux pays du voisinage, tout en les accompagnant dans le règlement de leur situation sécuritaire ».

I.M.Amine

LE GÉNÉRAL HANS-WERNER WEIRMANN SYNCHRONISE SA VISITE SUR CELLE DE SERGUEÏ LAVROV

Otan en emporte le vent...

Il est tout à fait remarquable que la visite du Général Hans-Werner Weirmann, Directeur Général de l'état-major militaire international de l'Organisation du Traité de l'Atlantique du Nord (OTAN) soit parfaitement synchrone à celle du chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov. Elle est surtout intéressante parce qu'elle met en confrontation de position – sur le sol algérien - les deux belligérants qui s'affrontent sur la terre ukrainienne. Parce qu'également cette guerre de sous-traitance est une guerre Russie-Otan par excellence, l'Ukraine, hélas, ne constituant que le théâtre des opérations militaires.

Il est également intéressant de voir comment l'OTAN cherche à réduire au maximum l'espace vital de la Russie, surtout en Afrique, devenue subrepticement un terrain de jeu de positionnements et de zones d'influence. Chaque partie cherchant à marquer ses territoires propres. L'Algérie, dans ce contexte, marche sur la pointe des pieds ; devant s'aligner dans la ligne du droit international et des résolutions des instances politiques internationales, mais tout en dénonçant les contradictions qui rendent utopique toute idée de justice pour tous. Les questions palestinienne et sahraouie ne cessent de hanter les nuits des responsables de l'ONU comme de l'OTAN, car elles présentent le démenti formel à cette équité dont se réclament les deux hautes instances internationales et qui stipule qu'elles s'emploient à « promouvoir les valeurs démocratiques et permet à ses membres de se consulter et de coopérer sur les questions de défense et de sécurité afin de résoudre les problèmes, d'instaurer la confiance et, à long terme, de prévenir les conflits ». Ce dialogue à distance OTAN-Russie est symptomatique d'un monde en reconstruction. Même si on lui prête des relents de manipulation dans cette guerre, Washington sait qu'elle est en train de perdre la main au profit de puissances, dont la Chine et la Russie, qui s'affirment à un niveau élevé, mais aussi au profit d'autres puissances régionales, qui s'imposent dans le tempo des questions d'actualité. Il est quasi-certain que Kiev ne verra jamais plus la Crimée, et peut-être jamais plus la totalité du Donbass. Les conséquences de la guerre ukrainienne feront rebattre les cartes de nouveau. L'Algérie, qui agit également par sa puissance énergétique, peut tirer son épingle du jeu. Le contexte, avec tous ses aléas, présente des failles bénéfiques pour qu'Alger s'impose dans un contexte planétaire qui, répétons-le, est dans la reconstruction de toute son architecture politique et militaire.

O. F.

DÉCÈS DE LA CORRESPONDANTE D'AL-JAZEERA

Condoléances et mots forts de la Présidence de la République

La Direction générale de la Communication à la Présidence de la République a présenté, hier, ses condoléances suite au décès en martyr de la correspondante de la chaîne Al-Jazeera en Palestine occupée, Shireen Abou Aqleh, tuée par les balles de l'occupant sioniste. "Suite au décès en martyre, mercredi matin, de la grande journaliste, Shireen Abou Aqleh, correspondante de la chaîne Al-Jazeera dans l'Etat de Palestine occupée, par les balles de l'occupant sioniste odieux, la Direction Générale de la Communication à la Présidence de la République algérienne démocratique et populaire adresse ses sincères condoléances et ses profonds sentiments de sympathie à la famille de la défunte, au peuple palestinien frère, ainsi qu'à la famille de la chaîne Al-Jazeera, priant le Tout-Puissant de combler son âme de Son immense miséricorde et de prêter à ses proches patience et réconfort. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournerons", lit-on dans le message de condoléances.

L'édito

Par Zahir Mehdaoui

État sioniste criminel

L'assassinat de la journaliste d'Al Jazeera, Shireen Abu Aqleh, par l'armée sioniste est un acte abject. Ce n'est pas le premier. Cet Etat voyou, créé sur les décombres de la Palestine et les cadavres de Palestiniens, doit tôt ou tard rendre des comptes. Depuis la fin du nazisme hitlérien, jamais un État n'a bénéficié d'autant d'impunité et de protection de la part de « pseudo-démocraties » occidentales si promptes à donner des leçons à la Russie, à la Chine et au reste du monde. C'est un Etat sans état d'âme créé de toutes pièces qui commence à échapper au contrôle même de son parrain, les Etats-Unis d'Amérique. Créée dans le but de contrôler le Proche et le Moyen-Orient, l'entité sioniste échappe à tout contrôle de l'avis même de ses concepteurs. Le caractère bestial de ses actions depuis la prise de la Palestine en 1948 vient nous rappeler aujourd'hui avec l'assassinat odieux de cette journaliste que ce qui est pris par la violence ne sera repris que par la violence. Tous les pourparlers, toutes les discussions et toute la diplomatie du monde ne pourront pas venir à bout de cette entité. Tout ce que fait actuellement ce voyou de service pousse à l'extrémisme. En réalité, c'est une perte de temps que de discuter de « pacifisme » avec le sionisme qui plus est, est ancré dans la société Israélite grâce à une doctrine qui a fait du chemin depuis 70 années.

Les Palestiniens, le monde arabe, les musulmans et l'humanité en général doivent savoir que ce qui a été pris par la force ne peut être restitué que par la force. Tout ce qui peut être dit en dehors de cela n'est que balivernes. L'entité israélienne est en train de rééditer les mêmes monstruosités d'Adolf Hitler. Massacres à grande échelle, bombardement de villes, assassinats ciblés, théorisation du concept de race supérieure, comme du temps d'Hitler... Il ne reste en fait que les camps de concentration et les chambres à gaz. L'assassinat de la journaliste a réveillé les monstres qui sommeillaient en nous. L'injustice est telle que les peuples doivent se réveiller face à ce nouveau nazisme qui jouit de la protection de leurs gouvernements.

Une lecture rapide de l'histoire révèle que le sionisme a précédé le XIXe siècle et a toujours été un partenaire du colonialisme et de l'impérialisme occidental. Le monde doit se réveiller... !

M. Z.

BTP: HUIT PROJETS RETENUS AU CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE «LA CHARRETTE D'OR»

Huit finalistes des wilayas de Boumerdès, de Relizane, d'Oran, de Constantine, d'Alger et de Béjaïa sont en lice pour le concours national des jeunes architectes « La Charrette d'Or », a indiqué un communiqué rendu public par le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA). Sur une quarantaine de projets présentés dans l'exercice de présélection de cette compétition, organisée conjointement par le Groupe GICA et le magazine spécialisé en architecture « Vies de Villes », huit projets ont été choisis par le jury de sélection. La thématique retenue pour cette onzième édition de la « Charrette d'Or » porte sur l'imagination d'un parcours mémoriel, à l'occasion de la célébration du soixantième anniversaire de l'indépendance du pays, selon le même communiqué. La cérémonie de remise des prix se tiendra le mardi 17 mai 2022, en marge de la 24e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (BATIMATEC- 15 au 19 mai), au Palais des Expositions (Alger). Le concours inclut non seulement les étudiants en architecture mais aussi les jeunes architectes diplômés avec une limite d'âge de 28 ans. Pour rappel, le premier prix du dixième concours national des jeunes architectes « la Charrette d'Or » a été remporté, en 2021, par M. Walid Baghdadi, de la wilaya d'Oran.

R.E.

LAFARGE ALGÉRIE PRIVILÉGIE DES PRODUITS BAS CARBONE

Lafarge Algérie, basé dans la commune d'Oggaz (Mascara), opte pour des produits bas carbone et des solutions efficaces pour la construction dans sa stratégie 2025. Cette stratégie permettra à « Lafarge Algérie » de mettre en avant son savoir-faire dans les solutions bas carbone pour accompagner la transition écologique de la construction et ses principales offres d'isolation thermique et de mortier pour les professionnels du bâtiment et des travaux publics, précise le groupe dans un communiqué. Dans le cadre de cette stratégie, le groupe promet de poursuivre les investissements et les acquisitions, à l'instar du projet de conversion des filtres électriques en filtres à manches d'une valeur de 12 millions de francs suisses afin d'éliminer durablement les émissions des cheminées, ainsi qu'un investissement dans des installations pour l'utilisation maximale de combustibles alternatifs et de composants minéraux pour la production de clinker et de ciment verts foncé. Cela comprend également la transition vers la neutralité carbone grâce à des produits et solutions verts utilisant des technologies qui améliorent la durabilité et réduisent les émissions de carbone grâce à l'isolation thermique des bâtiments.

R. E.

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'Algérie a les yeux rivés sur l'Afrique

L'Algérie espère pouvoir placer ses produits sur le marché africain à des prix concurrentiels, à la faveur de l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange africaine.

Par Youcef Salami

En visite de travail, avant-hier, dans la wilaya de Mostaganem, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a affirmé que les produits algériens entreront « en force » dans les marchés de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) à compter du 1er juillet prochain.

Lors d'une rencontre avec la presse en marge de cette visite, le ministre a expliqué que l'Algérie s'apprête à entrer en force dans cette zone qui regroupe 54 pays. Et de souligner : « Notre objectif est de rechercher de nouveaux marchés » pour donner de l'épaisseur aux exportations, rappelant qu'il est question d'atteindre « 7 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures ». Rezig met en avant le fait que les produits algériens sont compétitifs en Afrique, un marché qui offre des « opportunités prometteuses » et dont il faut profiter.

Le ministre a également souligné que le gouvernement « œuvre à valoriser et à promouvoir les produits nationaux afin de les faire circuler dans les différentes régions du pays pour remplacer les produits importés et trouver les opportunités d'exportation ». Au cours de cette visite, Rezig a inauguré un nouveau siège pour l'annexe locale du Centre national du registre du commerce (CNRC). Il a appelé à encourager les jeunes à s'engager dans des activités commerciales mobiles, en particulier dans les zones rurales et reculées, et à s'engager dans l'activité d'exportation, qui est devenue « l'inscription la plus facile au registre du commerce ». Lors de l'inspection du complexe industriel «Adouane des produits chimiques» situé dans la zone industrielle de Fornaka, M. Rezik a appelé à multiplier les opérations d'exportation, soulignant que cet opérateur économique, qui a investi près de 125 millions de dollars dans les wilayas de Mostaganem et de Tlemcen, a pu entrer dans de nombreux marchés européens et asiatiques. Le ministre a, en outre, inspecté un des complexes industriels spécialisés dans les industries alimentaires situé à Salamandre. Kamel Rezig a confirmé la disponibilité de divers produits de pâtes, car les différentes unités de cet opérateur économique peuvent couvrir les besoins de 45 wilayas et assurer l'abondance de divers produits. Il a également visité les différents stands du salon régional de l'exportation du produit local, organisé depuis lundi dernier à Mostaganem, saluant la nouvelle dynamique adoptée par les opérateurs économiques, notamment après avoir levé des obstacles qui bloquaient leurs projets et accordé plusieurs facilités pour les accompagner dans la production, la commercialisation et l'exportation du produit national qui possède des spécifications de qualité et de fortes opportunités de concurrence dans les marchés étrangers. 65 exposants prennent part à cette manifestation, étalée sur trois jours, et organisée par la Chambre de commerce et d'industrie « Dahra » de Mostaganem et la direction de wilaya du Commerce, sous l'égide du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations.

Y. B.

MALGRÉ UNE PLUVIOMÉTRIE RELATIVEMENT RAISONNABLE

Des efforts restent encore à faire dans l'agriculture

Par Zacharie S. Loutari

Les dernières précipitations, notamment celles enregistrées durant la deuxième semaine du mois d'avril ont permis de faire bondir le niveau de remplissage des barrages à un peu plus de 6,5% portant le taux global de remplissage à l'échelle nationale à 44,52%. Mais, malgré cette amélioration inespérée au vu des indices climatologiques très défavorables en début de cette année 2022, la situation hydrique qui s'annonce pour les mois à venir laisse craindre des difficultés principalement pour le secteur agricole. Foncièrement attaché à la défense de la souveraineté alimentaire du pays, sur laquelle pèsent désormais les retombées de la pandémie d'abord, puis le bouleversement du marché alimentaire mondial causé par la guerre en Ukraine, le gouvernement table beaucoup sur la production locale pour éviter d'avoir recours à l'importation pour satisfaire aux besoins d'une population croissante et parvenir à la sécurité alimentaire, en ces temps de fluctuations outrancièrement déréglées des marchés internationaux. Il faut dire que, malgré un excédent de production agro-alimentaire très positif depuis 2012, l'Algérie est restée largement dépendante des importations d'une grande palette de produits agricoles. Le pays continue également d'importer d'autres biens comme le bois, le caoutchouc, le coton, … Certes, à la lumière des données actuelles, la situation s'avère loin d'être désespérément alarmante. Cependant, elle laisse entrevoir, pour cet été, un scénario probablement sec et plus chaud que la normale… Sans être funestes, les chiffres ne sont pas pour autant fort rassurants. Faute d'averses suffisantes cet hiver, les nappes phréatiques n'ont pas refait le plein notamment dans les régions ouest du pays où le niveau des précipitations a été des plus faibles. Entre septembre 2019 et avril 2022, le déficit en pluviométrie s'est situé entre 20 et 30%, mais c'est moins important qu'en 2017 où on était sur un déficit de -25 % à cette date. Les conséquences sur l'agriculture se font sentir. Le blé ou l'orge qui sont en phase de croissance, commencent à connaître des situations de tension et donc de recroquevillement. Des céréaliculteurs, contactés par nos soins, disent craindre que leur rendement soit impacté. Sous l'effet de la chaleur, les grains de blé se flétrissent, avec comme risque une perte de rendement qui peut aller jusqu'à 40 % si le temps reste sec pendant plusieurs semaines. Mais, la situation la plus délicate concerne surtout les cultures de printemps, comme celle de betteraves qui ont commencé à être semées en avril. Celles-ci seront très dépendantes du niveau des précipitations à venir. Si aucune goutte d'eau ne tombe dans les quinze jours, la production de maïs et de tournesol, notamment, pourrait être lourdement compromise. Toutefois, bien qu'en apparence, les choses se présentent un peu mieux pour les cultures fourragères. La pousse d'herbe a été bonne en fin d'hiver et la production a été plus forte que la moyenne. Mais la croissance des végétaux s'est fortement ralentie avec le manque d'eau que l'on a commencé à constater ces derniers jours.

Z. S.L.

ENERGIE

L'Europe se rue vers le gaz naturel liquéfié au mépris du climat

Pour rompre sa dépendance au gaz russe, l'Europe se tourne vers le gaz naturel liquéfié. Mais acheminer du GNL par bateau depuis les États-Unis, le Qatar ou l'Afrique aura de lourdes conséquences sur le climat.

Le 24 février dernier, la Russie de Vladimir Poutine envahissait l'Ukraine. Depuis, l'Union européenne (UE) tente de réduire sa dépendance au gaz russe, qui représente 45 % de ses importations. L'affaire est devenue pressante depuis que l'entreprise Gazprom a décidé, le 27 avril, de couper le robinet de la Bulgarie et de la Pologne.

«Une menace à peine voilée» à l'encontre du reste des vingt-sept États membres, selon la spécialiste de politique européenne Tara Varma. Afin de se prémunir contre des ruptures d'approvisionnement, l'UE mise sur le gaz naturel liquéfié (GNL), qui peut être transporté par bateau depuis d'autres pays. Sur le plan climatique, le remède choisi est cependant pire que le mal.

Le gaz naturel liquéfié est similaire, en matière de composition, au gaz fossile que l'on utilise pour se chauffer, cuisiner ou produire de l'électricité, et que l'Europe achemine actuellement depuis la Russie via des pipelines. Seul son état diffère :

«Le GNL est refroidi à -161 °C dans des usines de liquéfaction afin de pouvoir être transporté à l'état liquide», explique Lorette Philippot, chargée de campagne aux Amis de la Terre. Une fois liquéfié, le gaz traverse les océans depuis les États-Unis, le Qatar ou encore l'Argentine, à bord d'immenses tankers réfrigérés (des méthaniers).

Lorsqu'il atteint les ports européens ou asiatiques dotés de terminaux de regazéification, il est retransformé en gaz, et peut rejoindre les réseaux de distribution continentaux usuels.

A la combustion, le GNL émet autant de gaz à effet de serre que du gaz «classique». Mais si l'on prend en compte l'ensemble de sa chaîne de valeur, il s'avère encore plus néfaste pour le climat. Selon une analyse comparative publiée par le cabinet Carbone 4 en octobre, le GNL émettrait 2,5 fois plus d'équivalent CO2 que le gaz transporté par gazoduc.

«Le processus de liquéfaction du gaz et son maintien à température basse est très énergivore», explique Lorette Philippot.

Les navires méthaniers consomment également des quantités titanesques de gasoil. A cela, il faut ajouter les fuites de méthane, un puissant gaz à effet de serre dont le gaz fossile est composé à environ 90 %. Des déperditions ont lieu tout au long du processus d'extraction et d'acheminement du GNL. Avant qu'il n'arrive à destination, jusqu'à 6 % du méthane qu'il contient peut s'être évaporé dans l'atmosphère.

GRÈCE, ESTONIE… UNE MULTITUDE DE PROJETS

Malgré l'effet catastrophique du GNL sur le climat, les projets de développement vont bon train en Europe. «C'est une très grosse menace qui s'accentue fortement depuis la fin du mois de février», analyse Lorette Philippot. Dans la dernière version de son plan «REPowerEU», dévoilé en mars, la Commission européenne présente le GNL comme l'un des principaux moyens de diminuer la demande en gaz russe. Washington envisage d'inonder l'Europe. Le 25 mars, le président étasunien, Joe Biden, s'est engagé auprès de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, à fournir 15 milliards de mètres cubes supplémentaires de GNL par an à l'Europe dès 2022, et 50 milliards d'ici 2030. De l'est à l'ouest du continent, les gouvernements ouvrent grand les bras au GNL. Mardi 3 mai, le Premier ministre grec, accompagné du président du Conseil européen, Charles Michel, a inauguré un nouveau terminal flottant au large de la ville d'Alexandroúpoli, à la frontière gréco-turque. L'installation devrait entrer en service en 2023. Elle permettrait de regazéifier environ 58,5 millions de mètres cubes de gaz (principalement américain) par jour, rapporte Le Figaro. Le gouvernement grec espère ainsi subvenir à la totalité de ses besoins en gaz, et à 80 % de ceux de ses voisins macédonien, bulgare et serbe. L'Estonie et la Finlande se sont elles aussi lancées dans la course. Début avril, les deux pays ont noué un partenariat pour construire un terminal d'exploitation de GNL sur les rives du port baltique de Paldiski. Ce projet, dans les cartons depuis dix ans, a été «précipité» par la guerre en Ukraine, selon Libération. L'Espagne, qui dispose déjà de six terminaux gaziers, songe quant à elle à relancer un projet de gazoduc transpyrénéens afin de fournir le nord du continent en GNL algérien.

TECHNOLOGIE À PRIX D'OR

Ces projets nécessitent des investissements colossaux. Mi-avril, l'Allemagne a débloqué près de 3 milliards d'euros afin de se doter de terminaux flottants d'importation. «Il y a un vrai risque que les gouvernements gaspillent de l'argent public dans des infrastructures qui risquent de nous coincer dans une technologie extrêmement dangereuse d'un point de vue climatique», estime Neil Makaroff, du Réseau Action Climat (RAC). De son côté, l'Italie a conclu des accords avec l'Algérie, l'Egypte, l'Angola et la République du Congo afin de convoyer plusieurs milliards de mètres cubes de GNL depuis l'Afrique jusqu'à ses ports dès 2022. Dans cette optique, le gouvernement de Mario Draghi envisage d'acheter ou de louer à prix d'or des unités flottantes de stockage et de regazéification. «Ce sont autant de milliards qui n'iront pas dans la rénovation des bâtiments, les énergies renouvelables ou les mesures de sobriété», déplore Neil Makaroff. La France n'est pas en reste : fin mars, les pouvoirs publics ont chargé TotalÉnergies d'installer un terminal flottant de stockage et de regazéification dans le port du Havre. D'ici 2023, il devrait débarquer 3,9 millions de tonnes de GNL en provenance des États-Unis, du Qatar et de l'Afrique par an, selon les informations des Échos. Le 2 mai, Engie s'est également engagé auprès de l'entreprise étasunienne NextDecade à acheter 1,75 million de tonnes métriques par an (Mtpa) de GNL entre 2026 et 2041. «Ce n'est absolument pas une solution pour l'hiver prochain», s'insurge Lorette Philippot. Le GNL en question devrait être produit à partir de gaz de schiste extrait dans le bassin Permien, au cœur de l'écosystème «riche et vulnérable d'une réserve naturelle», selon Les Amis de la Terre.

L'EUROPE DANS UNE «BOUCLE D'ADDICTION» AU GAZ ?

Ces projets, développés avec l'aval du gouvernement français, constituent selon Lorette Philippot un «bond en arrière» : «Avec l'impératif de sortie du gaz russe, le risque réputationnel lié à l'exploitation du gaz de schiste est en train de baisser, analyse-t-elle. Les industries et les gouvernements s'engouffrent dans la brèche pour prendre des solutions de très long terme qui vont conditionner notre modèle énergétique jusqu'en 2040.» La chargée de campagne craint que ces projets n'enferment l'Europe dans une «boucle d'addiction» au gaz. «Il ne faut pas croire que ces infrastructures resteront de manière transitoire dans le paysage, ajoute Neil Makaroff. Elles sont là pour plusieurs décennies et nous empêcheront d'atteindre nos objectifs climatiques.»

Des alternatives sont possibles, insistent les associatifs. Tous deux évoquent une étude publiée fin mars par la fondation Bellona, le Regulatory Assistance Project (RAP) et les groupes de réflexion Ember et E3G. Elle montre que, grâce à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables, l'Union européenne pourrait s'affranchir complètement du gaz russe d'ici 2025 sans construire de nouvelles infrastructures gazières (y compris des terminaux méthaniers) ni se tourner vers le charbon.

«Il faut activer rapidement tous les leviers que l'on connaît, recommande Neil Makaroff. La sobriété, le déploiement des panneaux photovoltaïques, des pompes à chaleur, la rénovation énergétique des bâtiments… La transition est le meilleur levier de souveraineté énergétique.»

In Reporterre

Hausse des prix du gaz. Les fournisseurs eux-mêmes se mettent à résilier des contrats

A cause de la guerre en Ukraine et de ses conséquences sur l'économie européenne et mondiale, certains fournisseurs de gaz se retrouvent dans l'obligation de résilier les contrats à prix fixe de leurs clients, selon Ouest France. Avec la hausse des prix de l'énergie, ils ne peuvent en effet plus se permettre d'honorer des offres si avantageuses. Face à la hausse des prix du gaz ces dernières semaines, plusieurs fournisseurs ont commencé à résilier certains contrats de clients. Le phénomène prendrait d'ailleurs de l'ampleur en France : en mars et avril, Antargaz a choisi de ne pas renouveler 500 contrats arrivés à échéance. Le problème réside principalement dans les contrats proposant des prix fixes aux clients. Avec la guerre en Ukraine, les fournisseurs sont aujourd'hui obligés d'acheter du gaz à un prix bien supérieur à la normale. Les prix avantageux et fixes proposés dans ces contrats les font donc vendre à perte. En cas de résiliation, les clients doivent souscrire à un nouveau contrat, parfois chez un autre fournisseur. Mais en retrouver un aussi avantageux sera désormais mission impossible. Les contrats à mensualités fixes sont aujourd'hui plus difficiles à trouver, avec des prix plus élevés. Le coût total pour une famille de quatre personnes est estimé entre 1 700 et 2 500 € par an. La facture de gaz peut carrément doubler quand il s'agit des particuliers, des PME et des copropriétés. Il reste aujourd'hui en France quatre millions de foyers ayant souscrit aux tarifs réglementés du gaz. Ceux-ci sont plafonnés jusqu'à la fin de l'année 2022. Mais leur disparition est programmée au 1er juillet 2023.

R. E.

ONU

Le Liban en crise doit «changer de cap»

Le gouvernement et la Banque centrale du Liban sont responsables de la crise économique sans précédent qui a plongé la majorité des Libanais dans la pauvreté, a accusé hier l'ONU, appelant les dirigeants à «changer de cap».

«Le Liban doit changer de cap», a indiqué l'ONU dans un rapport préparé par le rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, Olivier De Schutter. «La misère infligée à la population peut être inversée à travers un leadership qui place la justice sociale, la transparence et la responsabilité, au cœur de ses actions», poursuit le rapport, publié à quelques jours des élections législatives prévues le 15 mai. Olivier De Schutter s'était rendu au Liban en novembre 2021 pour évaluer les répercussions de la crise économique inédite que traverse le pays depuis 2019. Causée par des décennies de mauvaise gestion et de corruption d'une classe dirigeante quasi inchangée depuis des décennies, la crise, qualifiée par la Banque mondiale comme la pire de l'histoire moderne, a été exacerbée par la pandémie et désormais par la guerre en Ukraine.

POLITIQUES «DÉFAILLANTES»

La monnaie nationale a perdu près de 95% de sa valeur, alors que les prix ont augmenté de plus de 200% et environ 80% de la population libanaise est plongée dans la pauvreté. Neuf personnes sur dix ont du mal à subvenir à leurs besoins en raison de leurs faibles revenus et plus de six personnes sur dix quitteraient le pays si elles le pouvaient, toujours selon le rapport.

«La crise économique aurait pu être évitée, (...) elle a été provoquée par des politiques gouvernementales défaillantes», critique l'ONU.

Dans son rapport, elle accuse la Banque centrale du Liban de s'être livrée à un «tour de passe-passe comptable en lien avec ses pertes (...) qui a discrètement créé une dette publique énorme (...) qui condamnera les Libanais pendant plusieurs générations.»

Les élections du 15 mai sont les premières depuis le soulèvement populaire qui, en octobre 2019, a mené des milliers de Libanais dans la rue pour exiger le départ d'une classe politique accusée de corruption et d'incompétence. Selon des experts, des candidats indépendants devraient gagner plus de sièges que lors du dernier scrutin de 2018, mais aucun changement majeur dans l'équilibre des pouvoirs n'est attendu.

R. E.

COVID-19

EMIRATES PRÉVOIT DE RENOUER AVEC LES BÉNÉFICES D'ICI 2023

Emirates, la plus grande compagnie aérienne du Moyen-Orient, espère renouer avec les profits d'ici 2023, et commencer à rembourser les aides dont elle a bénéficié durant la pandémie de Covid-19, a indiqué mardi son PDG.

«Pour moi, (la crise sanitaire) c'est terminé» a dit cheikh Ahmed ben Saïd Al-Maktoum aux journalistes, en marge du salon du tourisme arabe à Dubai.

«Des pays continuent d'imposer certaines mesures de restrictions, mais j'espère que la plupart seront levées d'ici la fin de l'année», a-t-il ajouté en indiquant qu'Emirates opérait actuellement à «75-80%» de sa capacité pré-pandémie. Spécialisée dans les vols long courriers, la compagnie a été durement touchée par les restrictions mondiales sur les voyages.

DES PERTES À HAUTEUR DE 5,7 MILLIARDS D'EUROS ENTRE 2020 ET 2021

Le riche émirat du Golfe a toutefois été l'une des premières destinations à rouvrir ses portes aux touristes à l'été 2020, en misant sur une campagne de vaccination massive. Après avoir accusé des pertes de 22,1 milliards de dirhams (environ 5,7 milliards d'euros) en 2020-2021, le transporteur a limité les dégâts à 5,7 milliards de dirhams (1,5 milliard d'euros) au premier semestre de l'exercice suivant. Les résultats de l'ensemble de l'année fiscale qui s'est achevée en mars n'ont pas encore été publiés. Mais depuis quelques mois, la tendance est «positive», selon cheikh Ahmed, malgré la hausse du prix du carburant. «Nous espérons que d'ici la fin de l'année fiscale (2022-2023) nous pourrons dégager des bénéfices», a-t-il ajouté, affirmant que la compagnie allait commencer à rembourser les aides publiques dont elle a bénéficié durant la pandémie. Selon lui, Dubaï - l'un des sept émirats des Emirats arabes unis - a injecté au total près de 15 milliards de dirhams (près de 3,8 milliards d'euros) dans l'entreprise.

R. E.

USA

Le dollar recule avant l'inflation américaine

Le dollar américain reculait face à l'euro hier dans un marché attentiste avant les données sur l'inflation aux États-Unis en mars. Vers 08H25 GMT (10H25 à Paris), le dollar cédait 0,28% à 1,0558 dollar pour un euro.

L'indice des prix à la consommation (CPI) en avril est attendu en cours de séance. La hausse des prix aux États-Unis, érigée en priorité nationale par le président Joe Biden, devrait rester vertigineuse, mais pourrait aussi marquer le début d'un ralentissement.

Les économistes tablent sur un léger recul par rapport au sommet depuis décembre 1981 atteint en mars, à 8,5% sur un an. «Des chiffres de l'inflation plus fort que prévu (...) profiteraient au dollar si le marché pense qu'une hausse de 0,75 point de pourcentage est de nouveau sur la table», commente Victoria Scholar, analyste chez Interactive Investor.

LA FED REMONTE SES TAUX DIRECTEURS

Le resserrement déterminé de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) profite au dollar depuis le début de l'année.

Mais la Fed, qui a remonté ses taux directeurs d'un demi-point de pourcentage en mai, a signalé qu'elle ne comptait pour l'instant pas les monter encore plus rapidement. Les données sur l'inflation seront complétées jeudi par l'évolution des prix à la production (indice PPI).

L'EURO SOUS PRESSION

Du côté de l'euro, la monnaie unique européenne reste sous pression alors que le conflit en Ukraine se poursuit. Le volume de gaz russe transitant par l'Ukraine, importante voie pour les approvisionnements européens, apparaît en baisse mercredi car les combats dans l'est du pays avec l'armée russe empêchent, selon Kiev, le bon fonctionnement d'infrastructures gazières.

«Il ne s'agit pas de bouleversements de la situation, mais cela laisse la possibilité d'une crise de l'énergie en zone euro», prévient Ulrich Leuchtmann, analyste chez Commerzbank, qui estime donc que «le coût du risque qui pèse sur l'euro va se maintenir».

Le bitcoin, quant à lui, peinait à se ressaisir, plombé par le manque d'appétit pour le risque des investisseurs (-0,9% à 30.708 dollars, -24% sur un mois).

R. E.

TOYOTA AFFICHE DES RÉSULTATS RECORD EN 2021 ET 2022

Un bénéfice net annuel record de 2850,1 milliards de yens

Le géant automobile mondial Toyota a signé en 2021/2022 de nouveaux résultats record, grâce à des ventes robustes et la chute du yen notamment, tout en livrant hier des prévisions prudentes pour son nouvel exercice du fait de nombreux vents contraires.

Le groupe japonais a notamment signé un bénéfice net annuel record de 2850,1 milliards de yens (20,7 milliards d'euros), un bond de 26,9% sur un an, mais prévoit que celui-ci retombe à 2260 milliards de yens en 2022/2023 (-20,7%), selon un communiqué. Il s'attend aussi à un atterrissage brutal (-19,9%) de son bénéfice opérationnel annuel, à 2400 milliards de yens, après que celui-ci a décollé de 36,3% à 2995,7 milliards de yens en 2021/2022. Car Toyota prévoit une hausse «sans précédent» de ses coûts en matières premières et logistique, a-t-il expliqué dans une présentation. Le groupe a toutefois élaboré ses nouveaux objectifs annuels sur la base d'un taux de change d'un dollar pour 115 yens et d'un euro pour 130 yens, des projections conservatrices alors que la monnaie japonaise évolue actuellement à des niveaux bien plus faibles : le billet vert tourne plutôt en ce moment autour des 130 yens, et de nombreux économistes s'attendent à ce que cette tendance perdure.

Malgré ses difficultés de production à cause de la pénurie mondiale de semi-conducteurs et du Covid-19, Toyota a aussi généré un chiffre d'affaires record sur son exercice achevé le 31 mars, à 31.379,5 milliards de yens (228,3 milliards d'euros), une hausse de 15,3% sur un an. Et il parie sur une nouvelle progression de 5,2% de ses ventes en valeur en 2022/2023, à 33.000 milliards de yens. Le groupe a par ailleurs annoncé mercredi un programme de rachat de ses propres actions pour un montant de 200 milliards de yens maximum (1,4 milliard d'euros) et un dividende total de 52 yens par action pour l'exercice écoulé, contre 48 yens pour 2020/21. Cependant le titre Toyota lâchait environ 3% à la Bourse de Tokyo après la publication de ses résultats, les investisseurs retenant surtout le message de prudence du groupe pour son nouvel exercice.

R. E.

Ouled Djellal

Nécessité de lever les contraintes pour l'octroi des aides financières à la construction

Des efforts sont déployés pour lever les contraintes entravant l'octroi des aides financières en faveur des bénéficiaires de lots de terrain destinés à la construction individuelle, a indiqué avant-hier, à Ouled Djellal, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, en visite dans la wilaya.

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite à l'usine de production de plâtre dans la commune d'Ouled Djellal, le ministre a précisé qu'il sera procédé à la mise en place d'une feuille de route avec les autorités locales pour permettre aux aides d'arriver à leurs bénéficiaires "dans les meilleurs délais".
Il a ajouté que "les procédures administratives n'ont pas permis à plus de 3.000 bénéficiaires à travers la wilaya de décrocher ces aides, sur plus de 5.000 qui en ont bénéficié dans le cadre de quotas accordés lors d'anciens programmes".
Dans ce cadre, M. Belaribi a indiqué que son département ministériel œuvre selon un mécanisme de travail clair, dans le cadre des efforts de rationalisation des dépenses, ajoutant que "le fait d'octroyer de nouveaux programmes de logements aux wilayas qui ont un stock de programmes déjà accordés et non réalisés sur le terrain n'a aucun sens".

Le ministre a également fait état d'efforts en cours pour promouvoir le secteur dans les nouvelles wilayas, précisant qu'après l'installation des directions de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire dans ces wilayas, plusieurs projets de logement seront programmés, notamment à Ouled Djellal qui a bénéficié au titre de cette visite d'un quota de 200 logements ruraux, 300 logements publics locatifs et promotionnels aidés, en plus d'une polyclinique, une sûreté urbaine et deux lycées. Mohamed Tarek Belaribi a procédé au cours de sa visite à la pose de la première pierre d'un projet de construction de 200 logements de type location-vente, avant d'inspecter les travaux du projet de 170 logements publics locatifs à la nouvelle ville et l'inspection d'une assiette destinée à la réalisation de 2.073 lotissements sociaux.

APS

RELIZANE

Décès d'un policier en service percuté par un camion

Un policier relevant de la Sûreté de Daïra de Zemmora (Relizane) est mort après avoir été percuté, lundi, lors de l'exercice de ses fonctions, par un conducteur de camion, a indiqué avant-hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). La DGSN a fait état du décès, mardi matin, du policier Khedim Mohamed, percuté lundi lors de l'exercice de ses fonctions, par un conducteur de camion.
"Le chauffard, âgé de 22 ans, a été arrêté par les services de sûreté de la wilaya de Relizane". Une enquête a été ouverte par les autorités judiciaires compétentes pour déterminer les circonstances de l'incident, ajoute-t-on de même source.
Selon les explications de la DGSN, "le chauffeur du camion a refusé d'obtempérer aux ordres des policiers, au niveau du carrefour dans le quartier Keddouri (commune de Zemmora). Ce dernier a percuté et traîné la victime, lui causant de graves blessures, avant d'être transféré en urgence à l'hôpital de Relizane, où il a succombé à ses blessures mardi matin". A la suite de cet incident, "le DGSN, Farid Bencheikh, a adressé, en son nom et au nom de tous les fonctionnaires de la Sûreté nationale, ses condoléances et sa compassion à la famille du défunt et dépêché de hauts cadres de la sûreté nationale, à leur tête le directeur de la santé, de l'action sociale et des activités sportives, l'inspecteur régional de la police de l'Ouest et le Chef de la Sûreté de Daira de Relizane, et ce, afin de présenter leurs condoléances à la famille du défunt".
Le policier Khedim Mohamed a été inhumé avant-hier après-midi au cimetière de la commune Sidi Lazreg à la Daïra de Mendas (Relizane).

R. R.

OUARGLA

Large affluence aux portes ouvertes sur l'université

La manifestation "Portes Ouvertes" sur l'université Kasdi-Merbah de Ouargla connaît une large affluence du public, notamment des lycéens de terminale, venus s'informer des modalités d'accès à l'université et les spécialités offertes.
Mise sur pied en application de la convention de partenariat entre l'Université et la direction de l'Education de la wilaya d'Ouargla, dans le cadre des préparatifs de la prochaine saison universitaire (2022/2023), cette manifestation a permis de donner des explications, à travers des vidéos et dépliants, sur les divers volets socio-pédagogiques, d'orientation, d'inscription, de formation et d'hébergement.
Selon les données fournies, pas moins de 177 filières d'enseignement en Licence, Master et Doctorat (LMD), seront offertes au titre de la prochaine saison universitaire au niveau des dix (10) facultés, deux instituts spécialisés, encadrés par plus de 1.200 enseignants, dont 60% de grade de professeur, a indiqué le recteur de l'Université d'Ouargla, Pr Mohamed Tahar Hallilet, lors de l'inauguration de cette manifestation.
Ces portes ouvertes visent à éclairer et orienter les futurs bacheliers désirant poursuivre leurs études supérieures au niveau de cette institution d'enseignement supérieur, a indiqué, de son côté, le représentant de la direction de l'Education, Lahcen Zitouni.

R. R.

LA SCHIZOPHRÉNIE, UNE ATTEINTE MENTALE EN NETTE PROGRESSION

Une prise en charge précoce est décisive pour les patients

Par Zacharie S. Loutari

Dans une déclaration faite à l'Agence de Presse Service, en marge du 2è Congrès de la Société, le président de la Société algérienne d'épidémiologie psychiatrique, Pr. Mohand Tayeb Benathmanea révélé qu'une étude réalisée récemment sur un échantillon de 1.184 personnes âgées de 25 à 36 ans, a révélé que les personnes atteintes par la schizophrénie souffrent sur les plans sanitaire, social et professionnel, mettant par là même l'accent sur la nécessité de prendre en charge précocement les personnes souffrant de cette pathologie, et ce, pour éviter d'éventuelles complications. Selon le Pr Mohand Tayeb Benathmane, l'étude en question qui a été prise en charge par 13 CHU, dont trois (3) à l'est du pays, deux (2) à l'ouest et sept (7) dans les wilayas du centre, a révélé que la schizophrénie n'est pas seulement une maladie psychiatrique, mais est accompagnée d'autres symptômes comme le diabète et le cancer, en sus des absences au travail, ce qui nécessite, selon le spécialiste, d'élargir la prise en charge de cette maladie et d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur cette pathologie. S'agissant des possibilités de guérison, Pr Benathmane a évoqué la possibilité de guérir de la maladie de schizophrénie si elle est prise en charge précocement. « Néanmoins, si la personne en souffre pour une période de 10 à 15 ans, les médecins cherchent à stabiliser la maladie en vue d'éviter d'éventuelles complications », dira le Pr Bnathmane, et d'expliquer que pour ce qui est des complications, les cas graves peuvent se développer en une perte d'indépendance en mobilité, la perte de mémoire et même des idées suicidaires, ce qui représente un danger pour la société. Rappelant, par ailleurs, les facteurs prédisposant à la schizophrénie, dont des facteurs sociaux, héréditaires, environnementaux et autres organiques, Benathmane a mis l'accent sur la nécessité d'élargir l'intervention des spécialistes avec les différents médias nationaux, à l'effet d'élargir les expériences et expliquer à la société l'importance de la prise en charge des pathologies mentales, car la pratique diffère d'une région à l'autre.

TOUGGOURT

Ouverture d'un guichet de la Finance islamique à l'Agence BADR

Un guichet dédié aux prestations de la Finance islamique a été inauguré avant-hier à l'Agence de Touggourt (944) de la Banque de l'Agriculture et du Développement rural (BADR), en présence des autorités locales.
Quatorze produits, approuvés pour leur conformité à la charia islamique par le Haut conseil islamique, sont ainsi proposés par la Banque, dont le compte de chèque islamique (Istithmar), le compte courant islamique, le livret d'épargne islamique "Istithmari" et "Istithmari FELLAH", le "livret épargne islamique ACHBAL". Ils concernent également un bouquet de produits suivant la formule dite de Moubaraha, tels que "Moubaraha Equipements professionnels", "Mourabaha Ghellati", "Mourabaha Travaux", "Mourabaha Production agricole", "Mourabaha exportation", "Mourabaha Marchés publics", "Mourabaha Matières premières" et "Mourabaha Matériel roulant ". Présidant la cérémonie de lancement des produits de la finance islamique, le directeur régional-adjoint chargé du suivi des crédits à la succursale BADR-Ouargla, Boudjemaa Merabti, a indiqué que d'autres produits de la finance islamique seront introduits prochainement dans le réseau des agences de la BADR à travers le pays, une fois avoir obtenu l'approbation de l'Autorité charaïque nationale de la fetwa pour l'industrie de la finance islamique.

R. R.

LA CHRONIQUE DE L'EXPRESS

OLIVIER PIOT

LA REFONDATIO
D'INVES

Investigation ! Le terme claque comme une menace ou un avertissement lancé à tous ces puissants (politiques, affairistes, financiers) qui agissent aussi dans l'ombre, au détriment parfois de l'intérêt général. Appliqués au monde des médias, les mots « enquête » ou « investigation » renvoient à une pratique bien spécifique du journalisme : celle-là même qui consiste à travailler en profondeur des sources et des données afin de faire la transparence sur un sujet ou une affaire dont les enjeux relèvent de l'intérêt général. Emprunté au lexique anglo-saxon de la culture policière (« to investigate »), le concept d'« investigation » semble bien avoir, depuis quelques années, retrouvé ses lettres de noblesse. Aux États-Unis, comme en Europe et en Afrique, une refondation du genre est en marche.

En Occident, le journalisme d'investigation a connu des heures de gloire dans les années 1950-1970, avec des affaires retentissantes – comme celle du fameux Watergate aux États-Unis – poussées dans la lumière pour en informer le grand public. Sans refaire ici la longue histoire du journalisme, disons simplement que cette mission enquêtrice et, pour mieux dire, inquisitrice – car sans compromission aucune – de l'investigation journalistique est presque aussi vieille que la presse elle-même. Des feuilles éditées sous la Révolution française (1789) au Canard enchaîné (fondé en 1915), jusqu'aux enquêtes fouillées qui ont fait la réputation de Der Spiegel (en Allemagne), du Guardian (Grande-Bretagne) ou encore du Washington Post et New York Times (États-Unis), sans oublier des livres et films culte sur le sujet -comme « Les hommes du président » (d'Alan J.Pakula, 1976) -, le quatrième pouvoir des médias n'a eu de cesse de se démarquer des trois autres pouvoirs pour en révéler les dérives et pratiques frauduleuses, voire criminelles.

Toujours en Occident, au tournant des années 1980, ce genre journalistique a eu tendance à se replier, au profit de démarches plus sages et « polissées ». Comme si les médias avaient de concert décidé d'accompagner la grande vague néolibérale en pactisant avec les différentes formes de pouvoirs (économique, financier et politique). Vers la fin des années 1990, ce sont d'autres réseaux qui ont pris le relais de la révélation de choses cachées, au sein même des sociétés civiles. Avec, par exemple, les affaires documentées par des lanceurs d'alerte comme Bradley Birkenfeld (dossier UBS, 2009), Irène Frachon (dossier du Médiator, 2010), Julian Assange (Wikileaks, 2010), Edward Snowden (écoutes de la NSA, 2013), Antoine Deltour (Luxleaks, 2014, ou encore Jean-Jacques Lumumba (fraude bancaire en RDC, 2016)… La liste est longue de ceux et celles qui, sans être journalistes, ont, par leur courage, permis la publication de documents sur des pratiques illégales de corruption, voire criminelles.

La pression « citoyenne » de ces nouvelles vigies de la démocratie – y compris dans des pays où les risques sont majeurs - n'a pas été sans effet sur les médias eux-mêmes. D'abord associés, après-coup, à certaines publications de ces documents et scandales d'envergure (Wikileaks, Panama papers, etc.), certains journalistes et médias ont choisi de renouer avec cette mission d'enquête et de révélation. Mieux, ébranlés par tous ces lanceurs d'alerte qui – sans protection aucune - montraient la voie, plusieurs médias ont décidé de travailler, en amont, à la collecte et au traitement de données massives et confidentielles. En quelques années, ce vaste mouvement de dénonciation civique a permis à de nombreux médias de renouer – au-delà de la seule logique du « scoop » - avec les exigences et la philosophie de « salut public » porté par du journalisme d'investigation..

En France, cette tendance a gagné y compris les médias de l'audiovisuel public traditionnellement très liés au pouvoir de tutelle. L'émission de la télévision publique française « Cash Investigation », d'Élise Lucet (France 2) en est l'un des porte-drapeaux. Mais depuis quelques années déjà, d'autres médias se sont engouffrés dans ce sillage en France. Plus largement, tout se passe comme si, depuis le début des années 2000, aux États-Unis comme en Europe, mais aussi en Afrique, la mission investigatrice du journalisme faisait son grand retour. La raison de ce phénomène est simple : l'assimilation forcée des médias dans la « bulle médiatique » a poussé le journalisme vers de nombreuses dérives, en les conduisant loin de leur utilité sociale. En réaction, des journalistes ont souhaité recentrer leur travail autour de l'indépendance, voire de l'impertin
profit d'une réhabilitation
de savoir » de chaque citoye
En France, la première émis
se Lucet, « Pièces à convict
lancée en 2000, avant de
« Cash Investigation » en
« Envoyé
spé
cial » en 2016.

De son côté, le site « Média
fondé en 2008 par Edw
ancien directeur de la réd
journal « Le Monde » (1). Pa

Olivier Piot

*** OLIVIER PIOT est journaliste et grand reporter, spécialiste de l'Afrique et du Moyen-Orient et fondateur (en 2015) de la plateforme franco-africaine Médias & Démocratie (M&D). Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont deux sur la révolution en Tunisie et trois sur les questions kurdes au Moyen-Orient (Syrie, Iran, Irak) et la Turquie. Son prochain ouvrage « L'Afrique noire de France » est à paraître en 2023.**

N DU JOURNALISME STIGATION

nence, au
du « droit
en.
sion d'Éli-
tion », est
e devenir
2012 puis

part » est
y Plenel,
action du
ar la suite,

sur ces deux modèles centrés sur le retour de l'investigation, de nombreux autres médias se sont lancés, en France - « Disclose », « Blast », etc. -, comme ailleurs dans le monde. Lutte contre la publicité, voire refus de toucher des aides de l'État à la presse, transparence sur la ligne éditoriale, l'actionnariat et les objectifs du travail journalistique (chartes éthiques), choix de l'indépendance et de l'impertinence face aux connivences et duplicité acceptées par d'autres médias «poids lourds»… Un mouvement de refondation du rôle et des outils de l'investigation a vu le jour. En 2020, cette lente reconstruction du journalisme d'investigation est arrivée à un premier stade de maturité. Depuis sa création en 2013, la chaîne « Thinkerview » (sur Youtube) propose des entretiens en face à face qui aident à mesurer les enjeux et le chemin parcouru dans ce domaine en France. Les entretiens (2) avec des journalistes aussi divers qu'Élise Lucet, Edwy Plenel, Denis Robert, Natacha Polony ou encore Daniel Schneiderman constituent une vaste galerie éloquente sur les enjeux de cette mutation de l'espace médiatique hexagonal. La promotion de cette dimension singulière de l'enquête a aussi permis de redéfinir les contours de la notion d' « utilité sociale » du journalisme. Depuis 2010, la création de nouveaux médias comme « Extra Muros », « Reflets », « Marsactu », etc. tous acteurs de révélations récentes -, atteste d'une vitalité nouvelle au sein de l'espace médiatique.

Ailleurs dans le monde, en Afrique notamment, mais aussi dans les pays arabes, des confrères journalistes, pris dans l'étau de régimes autoritaires et liberticides, ont également choisi la voie de l'investigation. Des réseaux se sont créés ou renforcés, comme le GIJN (Global Investigative journalism network) fondé en 2003 (3) ou le ICIJ (Consortium International des journalistes d'investigation) fondé au départ en 1997 par le Center for public integrity (CPI) américain, avant de devenir indépendant en 2017 (4). En Afrique de l'Ouest, le réseau CENOZO - du nom du journaliste burkinabé Norbert Zongo, assassiné en 1998 -, développe un maillage transnational de journalistes d'enquête basés dans différents pays africains. Ses récentes révélations de corruption au sein du Ministère de la Défense du Niger témoignent du dynamisme de ce réseau (5). Citons aussi un nouveau venu : l'EIF (Environmental Investigative Forum), un réseau international des journalistes d'investigation dans le domaine environnemental. Notons enfin la récente création du PAJI (Prix africain du journalisme d'investigation) dont la première édition s'est déroulée en novembre 2021 à Ouagadougou (6). C'est une autre façon de promouvoir et de protéger le journalisme d'investigation en permettant à ses défenseurs et acteurs de sortir du huis clos judiciaire que leur imposent les États.

Plus globalement, la loi permet-elle, aujourd'hui plus qu'hier, de protéger ces journalistes d'investigation, en Afrique comme ailleurs ? Dans de très nombreux pays, ce type d'arsenal (législatif) de défense des droits des journalistes est quasi inexistant ou sabordé par les autorités elles-mêmes. Il revient pourtant aux États de protéger la liberté d'information… En France, la jurisprudence de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse a progressivement permis de protéger cette forme de journalisme. Mais rien n'est définitivement acquis. Comme l'ont récemment expérimenté sept journalistes français - Ariane Chemin (Le Monde) Benoit Collombat (Radio France) Geoffrey Livolsi, Mathias Destals et Michel Despratx (Disclose) Valentine Oberti, son preneur de son (Bangumi pour Quotidien) - tous convoqués en 2019 dans les bureaux de la Direction Générale de la Sécurité Intérieure (DGSI).

L'enjeu de ces entretiens ? La protection des sources de ces confrères qui, de la vente d'armes aux Saoudiens (avec le conflit au Yémen) jusqu'aux méandres de l'affaire Benalla, travaillaient tous sur des sujets sensibles (7). À l'époque, ces entretiens ont inspiré à France Inter une émission sur le thème « Le journalisme d'investigation est-il menacé ? ». Mais d'autres pressions s'exercent contre ce «droit» d'enquête, plus discrètes. Comme cette loi française renforçant le «secret des affaires», et adoptée en juillet 2019 en dépit des directives européennes sur le sujet. De façon délibérée, ce texte limite l'accès à l'information et constitue une véritable «protection» pour tous ceux qui naviguent – en marge des lois - dans le vaste monde des affaires… On peut donc officiellement reconnaître le droit à l'investigation journalistique, tout en multipliant les obstacles (légaux) à sa mise en œuvre…

NOTES

(1) Voir : https://www.mediapart.fr/
(2) Voir : https://www.thinkerview.com/
(3) Voir : https://gijn.org/a-propos-2/
(4) Voir : https://www.icij.org/
(5) Voir : https://levenementniger.com/niger-malversations-au-ministere-de-la-defense-718-milliards-de-fcfa-captes-par-des-seigneurs-du-faux/
(6) Voir : https://paji-nz.com/
(7) Voir : https://www.franceinter.fr/emissions/profession-reporter/profession-reporter-26-mai-2019.

DES « INTESTINS » POUR GAGNER DE LA PLACE

1 - La pression « citoyenne » de ces nouvelles vigies de la démocratie – y compris dans des pays où les risques sont majeurs - n'a pas été sans effet sur les médias eux-mêmes
2 - l'assimilation forcée des médias dans la « bulle médiatique » a poussé le journalisme vers de nombreuses dérives, en les conduisant loin de leur utilité sociale
3 - Mais d'autres pressions s'exercent contre ce «droit» d'enquête, plus discrètes.

ENTRE PARIS ET BAMAKO LE TORCHON BRÛLE

Pourquoi le Mali considère désormais la présence des militaires français et européens sur son sol «illégale»

Entre le Mali et la France, la rupture est désormais scellée. Dans un communiqué publié lundi 2 mai, la junte au pouvoir à Bamako a annoncé dénoncer les accords de défense conclus avec Paris et ses partenaires européens, invoquant la «détérioration profonde de la coopération militaire avec la France» et ses «atteintes flagrantes à la souveraineté nationale du Mali».

On a vu comment la junte malienne invoque des «atteintes flagrantes à la souveraineté nationale» du pays pour justifier sa dénonciation des accords de défense conclus avec Paris et d'autres partenaires. Et on a vu aussi comment les Maliens ont manifesté contre la France et en soutien à la Russie à l'occasion du 60e anniversaire de l'indépendance de la République du Mali, à Bamako, le 22 septembre 2020. Toutes les images qui viennent du Mali confirment que non seulement le pouvoir a définitivement rejeté la France, mais aussi les populations civiles, notamment celle du Nord, bastion de la rébellion, n'acceptent plus que les Français foulent de nouveau le sol malien, après les bévues militaires, les exactions contre les civils et le comportement affiché par les officiels français à l'égard des responsables maliens.

Trois textes sont concernés : l'accord de 2013 encadrant la présence des forces françaises et donc des militaires de l'opération antiterroriste «Barkhane», déployés depuis huit ans au Sahel ; le traité de défense signé en 2014 pour organiser la coopération militaire structurelle entre Paris et Bamako ; et le protocole additionnel déterminant le statut des forces spéciales européennes engagées dans la «Task Force Takuba», qui opère dans le Nord depuis 2020, sous commandement français. Les autorités dominées par les militaires arrivés au pouvoir après un double coup d'Etat – en août 2020 puis en mai 2021 – ont précisé que la dénonciation du traité de défense ne prendrait effet que dans six mois. En revanche, celle concernant «Barkhane» et «Takuba» a, selon elle, un «effet immédiat». En clair, sur le papier, Bamako considère désormais la présence des militaires français et européens sur son sol comme illégale.

«NOUVEAU COUP DE BLUFF ?»

Concrètement, quelles en seront les répercussions ? La question reste en suspens. Elle s'était déjà posée en février, quand Emmanuel Macron avait acté le retrait militaire français du Mali, après des mois d'escalade des tensions. Bamako avait alors sommé la France de «retirer sans délai» ses soldats, tentant ainsi de contrecarrer le plan annoncé par le président français d'un retrait coordonné dans un délai de quatre à six mois.

Sur le terrain, les mots de la junte étaient restés sans incidence. Après avoir fermé ses bases de Kidal, Tessalit et Tombouctou, fin 2021, «Barkhane» avait continué, malgré le coup de semonce malien, à organiser comme prévu le départ de ses quelque 2 400 soldats encore présents sur le territoire. L'objectif : quitter ses dernières emprises, à savoir Gossi (dont la fermeture est effective depuis avril), Ménaka et enfin Gao, d'ici au mois d'août.

A Paris, la dénonciation des accords inquiète et questionne quant aux intentions réelles de la junte. «Est-ce une nouvelle gesticulation, un coup de bluff de plus ou un acte posé dans le but de provoquer un incident sécuritaire avec nos forces ?», s'interroge une source française, qui conteste les justifications apportées par les autorités de transition. Dans son communiqué, le gouvernement malien invoque notamment de «multiples violations de l'espace aérien opérées par des aéronefs militaires français, malgré l'instauration d'une zone d'interdiction temporaire». Une référence à peine cachée à un énième épisode de discorde entre Paris et Bamako qui remonte au 27 avril. La junte avait accusé l'armée française d'«espionnage» et de «subversion», après la diffusion par l'état-major français de vidéos tournées par un drone. Celles-ci montraient, selon l'armée française, des mercenaires du groupe de sécurité privé russe Wagner en train d'enterrer des corps pour monter un faux charnier près de la base française de Gossi, et ce dans le but de mettre en cause Paris. Réfutant toute violation, l'état-major avait rappelé la liberté de circulation accordée aux forces françaises… par l'accord de 2013 que Bamako dénonce aujourd'hui.

LA CRAINTE D'UN EFFET DOMINO

Le bras de fer juridique entre les deux pays n'est pas nouveau. En décembre 2021, la junte avait déjà demandé à la France de réviser le traité de coopération en matière de défense. Les amendements demandés par la partie malienne touchaient, selon nos informations, à des questions plutôt subsidiaires telles que les exonérations de douane et de visas octroyées aux coopérants français. Après des mois de silence, Paris a fini par envoyer sa réponse aux autorités maliennes, le 29 avril. Celle-ci a-t-elle déplu aux Maliens et pourrait-elle contribuer à expliquer la dénonciation annoncée ce 2 mai ?

En France, certains préfèrent voir, derrière cette nouvelle bataille juridique engagée par Bamako, la main des Russes et une réplique des mercenaires de Wagner à l'épisode du faux charnier de Gossi révélé par Paris et qu'«ils n'auraient pas digéré». «C'est la continuité de la stratégie de désinformation et de mensonges développée par les Russes depuis des mois au côté de la junte pour entretenir le feu sacré de la critique antifrançaise au Mali», fustige notre source française citée plus haut.

Quoi qu'il en soit, sur le plan juridique, la dénonciation de l'accord déterminant le statut du détachement français «risque de complexifier le départ de "Barkhane" du Mali et son redéploiement au Sahel, analyse Julien Antouly, doctorant en droit des conflits armés à l'université Paris-Nanterre. Les autorités maliennes pourraient remettre en cause les facilités accordées en termes de visa et de dédouanement, avec pour effet de ralentir les convois logistiques actuellement organisés par "Barkhane" pour quitter le pays. A l'avenir, la dénonciation empêchera aussi toute opération militaire française sur le sol malien, y compris des frappes aériennes menées depuis le Niger, par exemple.»

Elle pourrait aussi avoir un effet domino et pousser d'autres forces internationales à plier bagage, isolant encore un peu plus le Mali. Le 11 avril, la mission européenne EUTM-M avait déjà annoncé «arrêter» ses missions de formation et d'entraînement militaires pour se concentrer sur des modules «sur les lois de la guerre», principalement en raison de la présence de Wagner, qui a déployé plus de 1 000 hommes depuis janvier. Dans la foulée, l'Allemagne avait émis des réserves sur le maintien de son important contingent (1 100 hommes), déployé au sein de la Mission des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), dont le renouvellement doit être discuté au Conseil de sécurité en juin.

I.Med/agences

MERCATO

Riyad Mahrez au Paris SG ?

Annoncé sur le départ à Manchester City cet été, l'international algérien Riyad Mahrez intéresse le Paris SG pour remplacer Di Maria, rapporte la presse française.

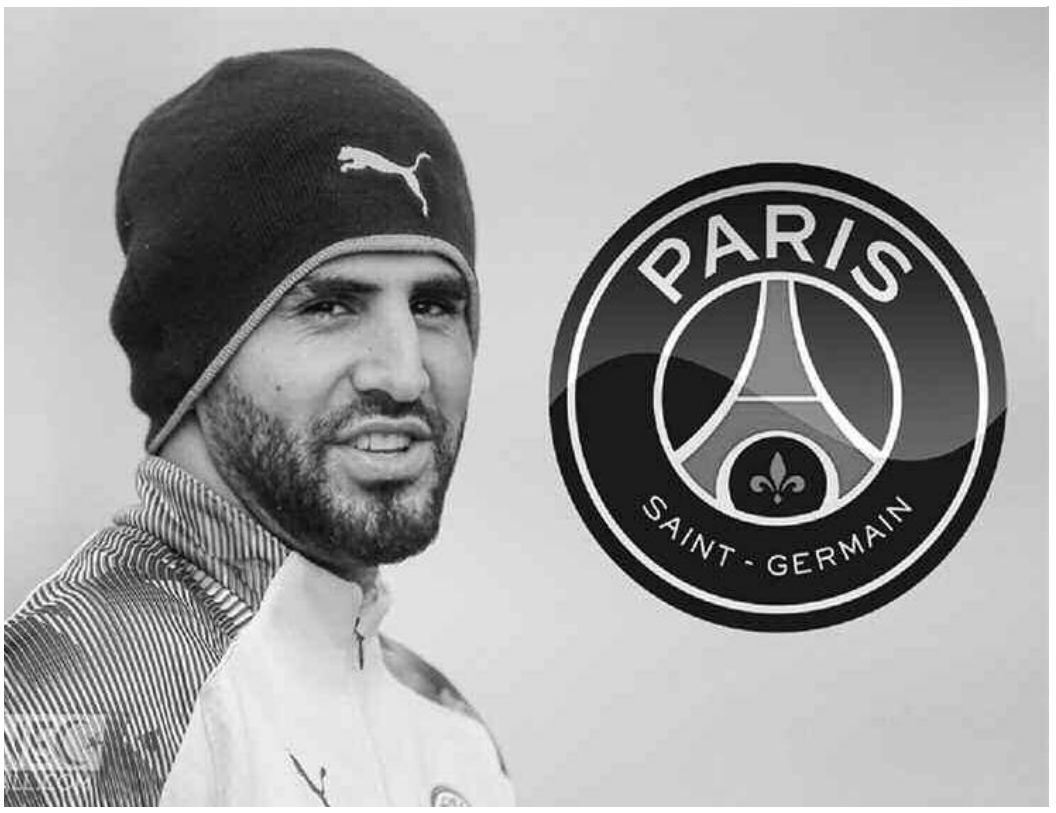

Dernièrement, le journaliste anglais Dean Jones a révélé que « si quelqu'un de la ligne d'attaque devait passer à autre chose » à Manchester City, « on me dit que Mahrez est celui qu'il pourrait être le plus disposé à partir. » Arrivé en juillet 2018 pour 67,80 millions d'euros, en provenance de Leicester City, l'ailier algérien de 30 ans serait notamment dans le viseur du Paris Saint-Germain pour remplacer éventuellement Angel Di Maria, libre le 30 juin prochain. Et d'après les informations du tabloïd britannique The Telegraph, Mahrez n'exclut rien pour son avenir puisqu'il « est d'accord pour partir au PSG comme au Real Madrid ou de rester à Manchester City. »

À un an de la fin de son engagement avec les Citizens, le natif de Sarcelles pourrait faire son grand retour en France puisque les 40 millions d'euros nécessaires pour le sortir de Manchester City ne constituent pas un obstacle sérieux pour les finances du club de la capitale.

D'ailleurs, Leonardo aurait déjà tout prévu pour l'arrivée du Ballon d'Or africain 2016. Pablo Sarabia vendu pour recruter Riyad Mahrez ?

À en croire le média anglais, les plans du directeur sportif du Paris Saint-Germain pour attirer Riyad Mahrez sont très clair : vendre Pablo Sarabia pour faire venir l'ancien prodige du Havre.

Ce lundi matin, le quotidien portugais Record a révélé que Leonardo a déjà prévenu de faire revenir Pablo Sarabia de son prêt du Sporting Portugal.

Si la première tendance serait de le garder pour en faire le remplaçant de Di Maria, le milieu de terrain offensif espagnol pourrait finalement être placé sur le marché des transferts afin de recruter Riyad Mahrez.

Si les Rouge et Bleu ne parviennent pas à vendre l'ancien ailier du FC Séville, le Paris SG ne lancera pas d'offensive pour Mahrez.

D.M.

LIGUE 1

L'ES SÉTIF LAMINE LE RC RELIZANE (7-0)

L'ES Sétif s'est imposée largement avant-hier, soir face au RC Relizane 7 à 0 (mi-temps : 3-0), en match disputé au stade du 8-mai 1945 de Sétif, comptant pour la mise à jour de la 29e journée du championnat de Ligue 1 de football.

L'Entente, qui restait sur une lourde défaite concédée au Caire face aux Egyptiens d'Al-Ahly SC (4-0) en demi-finale (aller) de la Ligue des champions, a scellé sa victoire en première période grâce à des réalisations signées Djahnit sur penalty (27e), Debbari (33e) et Bekrar (36e).

En seconde période, l'ESS a accentué sa domination grâce à Motrani (61e). Benayad en deux fois (70e , 80e) et Deghmoum (72e), ont clôturé le festival offensif, à quatre jours de la seconde manche face à Al-Ahly SC, samedi au stade du 5-juillet d'Alger (20h00), en demi-finale (retour) de la Ligue des champions.

La formation de Relizane s'est déplacée du côté des hauts-plateaux pour essayer de sauver les meubles, puisque le club est déjà relégué en Ligue 2 amateur.

A l'issue de cette victoire, l'ESS se hisse à la 8e place avec 43 points, alors que le RCR reste scotché à la 17e et avant-dernière place au classement avec 16 unités. Les Sétifiens comptent encore quatre matchs en retard à disputer.

Un peu plus tôt dans la journée, le leader le CR Belouizdad a été accroché dans son antre du 20-août 1955 par le RC Arbaâ (1-1), en mise à jour de la 24e journée. Les visiteurs ont ouvert le score par Saïdani (60e) avant que le rentrant Bourdim n'égalise pour (70e).

APS

MERCATO

Après Haaland, quels grands attaquants pourraient bouger cet été?

Après le départ d'Erling Haaland à Manchester City, Dortmund a réagi en recrutant Karim Adeyemi à Salzbourg. Les prémices d'un mercato estival qui s'annonce agité pour les stars offensives. De Kylian Mbappé à Sadio Mané, en passant par Robert Lewandowski, Raheem Sterling ou Paulo Dybala. Alors qu'il n'ouvrira ses portes que dans un mois, le mercato estival a déjà connu sa première sensation. Manchester City a annoncé mardi un accord pour le transfert d'Erling Haaland. En profitant de sa situation contractuelle, les Skyblues se sont offert au rabais le buteur norvégien de 21 ans. Dortmund a répliqué dans la foulée en officialisant l'arrivée de Karim Adeyemi, le prometteur avant-centre de Salzbourg (20 ans). Deux gros mouvements qui annoncent un été particulièrement agité pour les stars offensives...

DYBALA ANNONCÉ À L'INTER

Libre de tout contrat en quittant la Juventus, Paulo Dybala privilégie un challenge en Serie A, où il évolue depuis dix ans. Et l'attaquant argentin serait en passe de le trouver à l'Inter. La presse italienne donne quasiment pour acquise son arrivée chez les Nerazzurri. Un joli coup pour le club lombard, qui s'apprête à récupérer l'artiste de 28 ans sans indemnité de transfert.

MBAPPÉ ENTRE PARIS ET MADRID

Il fait durer le suspense depuis de longs mois. Et ce n'est toujours pas fini. Alors qu'il sera en fin de contrat dans quelques semaines, Kylian Mbappé laisse planer le doute sur son futur. Le PSG pousse pour le faire prolonger, alors que le Real Madrid rêve de le recruter. La décision de la star de 23 ans est attendue impatiemment des deux côtés des Pyrénées. Et même bien au-delà.

MANÉ PAS SÛR DE RESTER À LIVERPOOL

C'est l'un des hommes forts de la superbe saison de Liverpool. Mais il n'est pas sûr d'être encore là à la rentrée. Alors qu'il boucle son cinquième exercice sur les bords de la Mersey, Sadio Mané pourrait changer d'air durant l'intersaison. Sous contrat jusqu'en 2023, l'attaquant sénégalais serait notamment dans le viseur du Bayern Munich et du Barça.

LEWANDOWSKI FAIT RÊVER LE BARÇA

Il a tout gagné avec le Bayern Munich. Et à 33 ans (il en aura 34 cet été), il aspire à un nouveau challenge. Robert Lewandowski l'a fait savoir à ses dirigeants, qui ne semblent pas très chauds à l'idée de lâcher leur meilleur buteur, sous contrat jusqu'en 2023. En Espagne, le Barça rêverait de recruter le buteur polonais. Le club catalan en aurait même fait sa priorité du mercato.

IBRAHIMOVIC GÊNÉ PAR SON GENOU

Zlatan Ibrahimovic va-t-il rempiler une année de plus? Difficile à dire. A 40 ans, l'attaquant suédois sort d'une saison compliquée avec l'AC Milan. Miné par les soucis physiques, il n'a plus joué un match entier depuis janvier. En délicatesse avec son genou, le taulier scandinave va devoir prendre une décision cet été, alors que son contrat en Lombardie s'achèvera le mois prochain.

CAVANI DANS L'INCERTITUDE

Lui aussi arrive en fin de contrat et lui aussi passe beaucoup de temps à l'infirmerie. A 35 ans, Edinson Cavani boucle une saison difficile à Manchester United. A force de cumuler les blessures, son temps de jeu s'est nettement réduit. Pas sûr que les Red Devils lui proposent de rester une année supplémentaire.

KANE PARTI POUR RESTER

Après avoir fait le forcing pour partir l'an passé, Harry Kane devrait vivre un été moins mouvementé. Avec l'arrivée d'Erling Haaland à Manchester City, l'attaquant de Tottenham ne semble plus aussi déterminé à faire ses valises. L'international anglais de 28 ans pourrait continuer son aventure chez les Spurs, où son contrat court jusqu'en 2024.

STERLING ET GABRIEL JESUS EN PARTANCE DE CITY

Il voulait déjà s'en aller avant le recrutement d'Haaland. Autant dire que la signature du buteur norvégien ne devrait pas le faire changer d'avis. A 27 ans, Raheem Sterling a l'intention de s'offrir un nouveau challenge après six saisons à Manchester City. Un temps annoncé dans le viseur du Barça, l'ailier anglais (sous contrat jusqu'en 2023) se rapprocherait désormais d'Arsenal. Les Gunners avanceraient également sur le dossier Gabriel Jesus, son coéquipier chez les Skyblues. L'avant-centre brésilien de 25 ans (lui aussi sous contrat jusqu'en 2023) pourrait lui aussi débarquer à l'Etihad Stadium.

LEAO, LACAZETTE ET LES AUTRES

Plusieurs autres attaquants de renom pourraient changer de couleurs durant l'intersaison. En fin de contrat avec Arsenal, Alexandre Lacazette (30 ans) va devoir se trouver un nouveau club. Il faudra également surveiller la situation de Riyad Mahrez à Manchester City et celle de Mohamed Salah à Liverpool. Mauro Icardi (PSG), Jonathan David (Lille) ou Victor Osimhen (Naples) pourraient également être concernés par un départ, en fonction des offres dont ils pourraient faire l'objet.

RMC Sport

TRAVAUX DE RESTAURATION ET DE CONSOLIDATION DU MAUSOLÉE DE MEDGHACEN

Lancement d'une étude d'expertise et d'évaluation à la fin du mois

Une étude d'expertise et d'évaluation du mausolée numide de Medghacen, situé dans la commune de Boumia (wilaya de Batna), sera lancée «à la fin du mois de mai courant», a annoncé avant-hier la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, lors de son inspection de ce monument.

«Cette opération sera menée en coordination avec le Fonds du patrimoine mondial, des experts des Etats-Unis d'Amérique et l'ambassade de ce pays en Algérie en vue d'engager des travaux de restauration et de consolidation du monument qui date de 4000 ans avant l'ère chrétienne», a indiqué la ministre en visite de travail et d'inspection dans cette wilaya.

Sur site, la ministre a reçu des explications concernant ce monument unique en Afrique du Nord et le projet de dédoublement de l'axe routier reliant la RN-88 et la RN-3 sur 56 km en passant par Boulefreïs, Chemora et Boumia.

Mme Mouloudji a assuré qu'une solution technique sera trouvée concernant cette route qui passera à proximité du Medghacen afin de préserver ce monument.

La ministre a également insisté sur «la nécessité de prendre en compte la préservation des biens culturels et des sites archéologiques sans entraver les projets de développement», évoquant à ce propos les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui recommande de prendre toutes les mesures pour lever les entraves devant les projets de développement.

L'Ecole régionale des beaux-arts au pôle culturel et sportif de la cité Kechida a été la seconde étape de la visite de la ministre qui a suivi des explications sur la formation au niveau de cette structure et inspecté certains ateliers.

Elle s'est ensuite rendue à la cinémathèque de la ville de Batna où elle a reçu des explications sur ses activités, affirmant à l'occasion la nécessité d'équiper pareilles salles en matériel moderne pour ramener les nouveaux films et attirer un grand nombre de public. La ministre de la Culture et des Arts a assisté auparavant, à l'amphithéâtre de l'université Batna-1, à une partie des activités de la caravane «Un jeune, une idée» qui a fait escale à Batna pour encourager l'entrepreneuriat chez les jeunes.

Mme Mouloudji présidera dans l'après-midi, au théâtre régional Dr. Salah Lombarkia, l'ouverture officielle la deuxième édition du festival Medghacen du film international.

R. C.

EXPOSITION ARTISTIQUE

«Arsem Wahran» pour la promotion des Jeux méditerranéens

Une exposition de dessins d'élèves placée sous le signe «Arsem Wahran» (Dessine Oran) s'est ouverte avant-hier au Musée national public Ahmed Zabana d'Oran dans le cadre de la promotion des Jeux méditerranéens prévus cet été à Oran, a-t-on appris auprès de cet établissement culturel.

Cette exposition, qui entre dans le cadre d'un concours à l'échelle de la wilaya sous le thème «Arsem Wahran» (dessin Oran), organisé par la direction de l'éducation de la wilaya, regroupe 55 tableaux réalisés par 57 élèves de différents établissements scolaires du cycle moyen, a indiqué à l'APS la responsable de la division de la communication, Leïla Boutaleb.

A la faveur de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 17 mai en cours, 10 tableaux des lauréats du concours, évalués par un jury spécialisé, sont exposés, selon la même source, qui a fait savoir que les lauréats ont été récompensés lors d'une cérémonie organisée par la Direction de l'éducation le 16 avril dernier à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de «Youm El Ilm» (Journée du Savoir).

Les toiles exposées reproduisent en majorité des sites et monuments historiques et des paysages panoramiques qu'offrent la capitale de l'Ouest du pays, dans une palette de couleurs en harmonie avec les sujets traités et sélectionnés en fonction du talent des élèves dans l'art du dessin et leur capacité de création et leur amour pour l'art visuel.

APS

IL ÉTAIT L'ICÔNE DU PATRIMOINE MARITIME

Hommage appuyé à Moulay Belhamissi

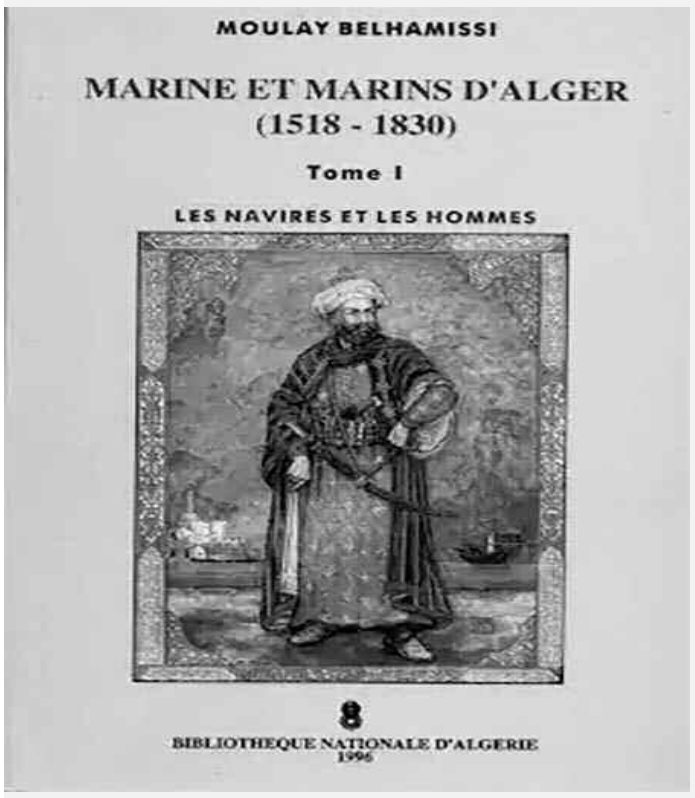

Un hommage appuyé a été rendu, avant-hier à Alger, au regretté historien et professeur d'université, Moulay Belhamissi, par une pléiade d'académiciens et d'universitaires qui sont revenus sur le parcours de l'homme et du chercheur qui a voué sa vie à l'écriture de l'histoire et à son enseignement. Présentée sous l'intitulé, «Moulay Belhamissi, icône du patrimoine maritime», cette rencontre, accueillie au Musée public national maritime, a été animée par d'éminentes personnalités du monde universitaire et culturel dont le chercheur Abdelaziz Boukenna, l'astrophysicien Ahmed Grigahcène, le journaliste Ameziane Ferhani ou encore la directrice de la Culture de la wilaya de Relizane, Fatma Bekkara. Les intervenants on été unanime à saluer l'œuvre de Moulay Belhamissi qui s'est attelé a soumettre la plume de l'histoire à la «vision algérienne», basant ses recherches uniquement sur les faits, ce qui lui a permis», à plusieurs reprises, d'»apporter la contradiction» à des faits historiques rapportés dans des «versions occidentales erronées», a souligné l'astrophysicien, Ahmed Grigahcène à travers son témoignage de simple lecteur, passionné de l'histoire de l'Algérie.

Rappelant la place qu'a occupé la mer «enjeu stratégique et militaire» et «théâtre de toutes les tentatives d'invasion» à travers l'histoire, le docteur et «chercheur invétéré», Moulay Belhamissi a consacré des pans entiers de ses travaux à l'histoire de la marine algérienne, réussissant, entre autre, à «faire parler les documents latins et européens» (traités, conventions politiques et commerciales), a précisé le doyen de la faculté des Sciences humaine de l'université d'Alger II, Abdelaziz Boukenna.

Evoquant la «rigueur académique» et «l'œuvre prolifique» de l'universitaire, l'historien, Mohamed Lamine Belghit a, pour sa part, appelé à la réédition de l'ensemble des travaux de Moulay Belhamissi, qu'il juge «importants pour l'entretien de la mémoire».

Rappelant la «dimension économique» que revêt la mer, autre facteur parfaitement saisi par Moulay Belhamissi, le journaliste, Ameziane Ferhani a parlé de la «rigueur et la passion» de l'historien mis à l'honneur, de son «enracinement» et son «universalité» et du «chercheur» et «pédagogue», regrettant l'absence à Alger, d'édifice baptisé du nom de cet éminent académicien.

A l'issu des interventions, la directrice du Musée public national maritime, Amel Mokrani a remis le trophée honorifique du Musée maritime aux membres de la famille de Moulay Belhamissi, présents à cet hommage.

Auparavant, l'ensemble des universitaires conviés à cet hommage ont visité une exposition consacrée aux différents articles, manuscrits et ouvrages qui ont marqué le parcours prolifique de Moulay Belhamissi. Né à Mazouna dans la wilaya de Relizane, Moulay Belhamissi (1930-2009) a laissé derrière lui une carrière pleine, publiant plusieurs articles et auteur de nombre de manuscrits et d'ouvrages en tant qu'enseignant à l'université, historien et chercheur.

Parmi ses publications, «Histoire de Mostaganem des origines à nos jours», «Alger par ses eaux», «Les Arabes et la mer dans l'histoire et la littérature», «Histoire de la marine algérienne 1516-1830», «Captifs algériens en Europe chrétienne», «Histoire de Mazouna des origines à nos jours» ou encore «Alger, la ville aux mille canons».

R. C.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE TISSEMSILT

وزارة السكن، العمران والمدينة
ديوان الترقية والتسيير العقاري
لتيسمسيلت

N°1869.....D.G/O.P.G.I./2022.
N°.....D.M.O/O.P.G.I./2022.

2022 05 08

Tissemsilt, le..... تيسمسيلت في

Mise en Demeure

Une mise en demeure est adressée aux entreprises mentionnées dans le tableau ci-dessous afin de renforcer le chantier en moyens humains et approvisionnement du chantier en matériaux de construction pour rattraper le retard enregistré , ceci sous **Trois (03) jours** à partir de la première parution sur les journaux quotidiens nationaux.

Projet	Entreprise	N° et date d'approbation
Réalisation des travaux des **VRD** des **400/1000** Logements Publics Locatifs « Programme Quinquennal des 1000 LPL Année **2014**» à la Wilaya de Tissemsilt	BENNECER ACHOUR 1ère Mise en Demeure	N°60/2021 le 06/05/2021
Réalisation des Travaux d'achèvements des 112/800 Logements Publics Locatifs y compris VRD «Programme RHP des 800 logts année 2010» à Tissemsilt – Lot N°02 : Achèvements des 60/112/800 logts y compris VRD des 60 logts	CHAOUCHE LAKHDAR 1ère Mise en Demeure	N°61/2020 le 14/09/2020

L'EXPRESS DU 12/05/2022 **ANEP : N° 2216008795**

REPULIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA D'OULED DERRADJ
COMMUNE D'OULED DERRADJ
N.I.F: 096328049072025.

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément de L'article 40 de décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,
et suit à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°05/2022 paru dans les journaux (en arabe:(SOUT EL-AHRAR) et en français:(L'EXPRESS) du 20/04/2022) et dans le BOMOP N° 1809 du 08-14/05/2022).
Au suivant de la procédure d'évaluation des offres (P.V n° 16/2022 du 05/05/2022/Commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres- séance d'évaluation)

Le président de l' APC d'Ouled Derradj informe que l'infructuosité de l'avis d'appel d'offre national pour le projet: Aménagement et restauration Immeuble Administrative.
Lorsque le financement des besoins ne peut être assuré.

L'EXPRESS DU 12/05/2022 **ANEP : N° 2216008767**

L'EXPRESSDZ®

L'EXPRESSDZ
Suivez nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook :

ÀVENDRE

Appartement de type F3.

Lieu cité Eplf en face université Bab Ezzouar Alger
Situé à côté station tramway et à 100 mètres de la future station métro.
Situé à peine 10 minutes de l'aéroport international d'Alger et 5 minutes du centre commercial Suisse Appartement situé au 1er étage et complètement refait
Climatisation, téléphone et internet disponible. Appartement situé dans une cité fermée qui dispose d'espace de jeux pour les enfants Acte notarié et livret foncier disponibles

Tel: 0770829271

Suivez nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook : L'EXPRESSDZ

L'EXPRESS 302 - JEUDI 12 MAI 2022

EMMANUEL MACRON EN AFRIQUE

Les cinq travaux d'Hercule

Architecte intellectuel du sommet Afrique-France de Montpellier, Achille Mbembe a pris position pour la réélection du président français. Selon l'historien camerounais, cinq grands axes devraient guider la politique africaine du second quinquennat du chef de l'État.

Par Achille Mbembe

De tous les dangers qui, sur le front africain, guettent Emmanuel Macron à l'orée de son second mandat, le plus grave est sans doute celui de la gorbachévisation. Ce symptôme hante en effet les réformateurs qui, confrontés à un système sclérosé et à bout de souffle, privilégient le recours à une flopée de demi-mesures, là où la situation historique exige le recours à un big bang.

S'ensuivent une perte de contrôle graduelle mais irréversible des événements, le délitement des soutiens au projet de réforme et une reprise en main du processus inachevé de transformation par les forces du raidissement et de l'entropie.

BLOCAGES SYSTÉMIQUES

Nous n'en sommes, certes, pas à ce point, et les derniers soubresauts de la Françafrique ne présentent que peu de ressemblances avec ceux qui accompagnèrent l'effondrement de l'empire soviétique. Emmanuel Macron n'est pas Mikhaïl Gorbachev. Du reste, s'agissant de son bilan africain, nombre de signes de changement sont là. À la surface, il est vrai. Car mis bout à bout, ils ne font, pour le moment, ni mouvement de fond ni structure, mais dessinent un arc. Et ceci, décidément, compte. D'autres indices témoignent cependant, non d'une volonté de maintien du statu quo, mais de la permanence de points aveugles nourris et renforcés par une longue tradition d'inertie. C'est qu'en profondeur, ni la rente de la Françafrique ni l'imaginaire qui sous-tend le complexe postcolonial ne sont complètement taris. Des dynamiques centrifuges portées par de nombreux réseaux anciens et acteurs parallèles sont encore à l'œuvre. À toutes les échelles.

La plupart des blocages sont systémiques. Il ne s'agit pas seulement des légendaires pesanteurs bureaucratiques, des oppositions sourdes, des luttes pour le maintien de positions acquises et des résistances passives au sein même de la technostructure. Certains autres relèvent d'un vieil habitus colonial difficile à extirper, qu'il serait vain de nier.

D'autres encore sont la conséquence de l'inadaptation des outils et dispositifs institutionnels, des conflits de tutelle nécessitant des arbitrages clairs et rapides mais qui se font attendre, des guéguerres incessantes entre les différents acteurs et agences impliqués dans la mise en œuvre des choix effectués, de l'absence de coordination entre les innombrables pôles et guichets, des consultations interminables – souvent sans véritable valeur ajoutée – avec des interlocuteurs sans cesse changeants, et, surtout, de l'extraordinaire affaissement des capacités d'analyse, de vision et de prévision aussi bien dans le champ civil que dans le domaine militaire.

FATIGUE INTELLECTUELLE ET ÉMOTIONNELLE

À tous ces facteurs, il convient d'ajouter les effets de fatigue. Celle-ci est physique, intellectuelle mais aussi émotionnelle. Cinq années d'hyperactivité, de crises et d'imprévus de tous genres ont endurci plus d'un, mais elles ont aussi laissé sur le carreau maints acteurs essoufflés, voire découragés. Autant l'expérience et la mémoire seront indispensables pour l'étape qui s'annonce, autant du sang neuf sera nécessaire pour mener à bien de nouveaux projets de haute intensité requérant une imagination neuve et un désir de changements véritablement structurels.

En effet, un deuxième quinquennat sans horizon neuf et sans énergie décuplée ne décrédibiliserait pas seulement le projet de sortie de la Françafrique. Il contribuerait également à la démobilisation des bonnes volontés de part et d'autre. Faire comme si tout était d'ores et déjà en place, comme s'il suffisait de s'inscrire tranquillement dans la continuité de ce qui a été esquissé au cours du mandat précédent, avec quelques menues corrections et inflexions ici et là, serait donc une option défaitiste, et ouvrirait la voie à l'échec.

PROFOND REPOSITIONNEMENT

La priorité est d'accélérer la « remise en relation » de l'Afrique, de la France et de l'Europe, en droite ligne de la démarche entamée à Ouagadougou, et dont le nouveau sommet Afrique-France de Montpellier aura été le point d'orgue. Cette « remise en relation » requiert un profond repositionnement de la France sur le continent pris comme un tout et, surtout, comme un acteur géopolitique potentiel. Le président français Emmanuel Macron au centre et le philosophe camerounais Achille Mbembe (4e à droite) posent avec les participants du sommet Afrique-France à Montpellier, le 8 octobre 2021. © Ludovic MARIN / AFP

Le président français Emmanuel Macron au centre et le philosophe camerounais Achille Mbembe (4e à droite) posent avec les participants du sommet Afrique-France à Montpellier, le 8 octobre 2021. © Ludovic MARIN / AFP De nombreuses initiatives ont été engagées à cet effet entre 2017 et 2021. Maintes expérimentations sont d'ailleurs en cours sur le terrain, et certaines d'entre elles ont d'ores et déjà ouvert la voie à de réelles possibilités de transformation de la relation. Le travail qui reste à accomplir est néanmoins colossal tant le rejet est massif et les moyens plus qu'économes, tandis que l'imagination, souvent, manque au rendez-vous. Il s'agit en premier lieu de faire le tri et d'évaluer ces initiatives. Après les avoir mesurées à l'aune des dynamiques en profondeur qui travaillent le continent, il s'agit de poursuivre ou d'approfondir celles qui le méritent. Accélérer la « remise en relation » dans l'esprit du sommet de Montpellier suppose par ailleurs que l'on prenne l'exacte mesure de ce qui est en jeu. Or, nous ne l'avons pas suffisamment fait valoir, la défaite de la France en Afrique est à la fois morale et culturelle. Mais elle est aussi, et surtout, intellectuelle. Sans connaissances neuves, la probabilité d'emprunter des chemins qui ne mènent nulle part est grande. La refondation n'aura guère lieu sans une relance de la coopération internationale en matière de recherche fondamentale sur les évolutions à long terme du continent. Celle-ci doit se faire sur fond d'un dialogue rigoureux entre les sciences humaines, les sciences de la nature, de la santé, de l'environnement et de la technologie. Pour les grandes institutions françaises de recherche, à l'image du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), ou pour de grands établissements universitaires comme l'École normale supérieure (ENS), il s'agit moins d'ouvrir de nouveaux bureaux en Afrique que d'appuyer des stratégies conçues et portées par les Africains eux-mêmes, dans le but de produire des savoirs en commun. Le travail de « remise en relation » requiert, d'autre part, une nouvelle perception du réel et une mutation des imaginaires. Nous ne changerons pas de logiciel – et donc de paradigme – si nous ne modifions pas les schémas mentaux, aussi bien au sein de la technostructure, de l'appareil diplomatique, de la société civile que de la population en général et des jeunes générations en particulier ; si nous ne trouvons pas le moyen de déclencher, par une nouvelle génération d'outils et un langage approprié, des prises de conscience et une envie de se réinventer. Bref, si nous n'organisons pas, de façon consciente, méthodique et coordonnée, le réarmement intellectuel.

Jeune Afrique

PHILIPPINES

Marcos Junior, le fils du défunt dictateur, aux portes du pouvoir

Les Philippins s'apprêtent-ils à faire un saut dans le passé ? La population se déplace aux urnes, lundi 9 mai, pour désigner leur prochain président, un scrutin important pour lequel Ferdinand Marcos Junior, fils du sinistre dictateur Ferdinand Marcos, se dirige vers une victoire écrasante, selon les sondages. Le candidat de 64 ans, surnommé "BongBong", semble en passe de marquer le retour de la dynastie déchue près de 40 ans après son exil.

Son père a été évincé du pouvoir lors de la révolution du pouvoir populaire de 1986, mais la famille est revenue dans les années 1990 et a cherché au fil des décennies à reprendre les manettes du gouvernement. "Une résurrection" pour la famille Marcos, passant ainsi de "paria à la présidence", note l'hebdomadaire Nikkei Asia, le 27 avril.

LE TERRIBLE BILAN DU PÈRE

Celui qui pourrait succéder à Rodrigo Dutertre a réalisé un tandem pour les élections, avec Sara Duterte, la fille du président sortant et personnalité politique populaire sur l'archipel. S'ils se disent les mieux qualifiés pour "unifier" le pays, le duo incarne aussi deux puissantes familles rivales prêtes à s'allier pour garder la mainmise sur les Philippines. Ensemble, ils ont mené une campagne très balisée marquée par la minimisation des actes commis par le père Marcos : on estime que jusqu'à 10 milliards de dollars ont été volés par la famille (son fils dément et répond qu'il s'agit de ses revenus en tant qu'avocat). Sous la loi martiale, imposée par l'ex-dictateur en 1972, 34 000 personnes ont été torturées, 3 240 individus ont été tués et 70 000 ont été emprisonnées, rapporte Amnesty International.

L'Express

Mots Croisés

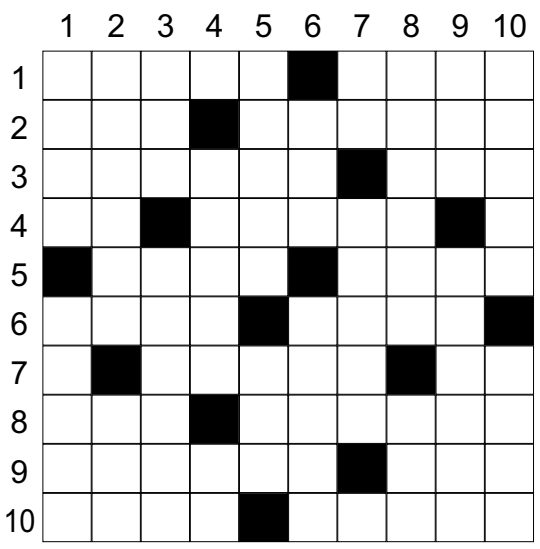

HORIZONTALEMENT

1- Nom d'une tour élevée par les fils de Noé - Tas. 2- Interjection - Langue propre à une Nation ou une province. 3 -Partie ceintrée d'une voûte - Pour la troisième fois. 4- Note - Nain fabuleux - 5- Groupe de maisons - Récipient où mangent et boivent les bestiaux. 6- Elément d'une roue - Auxiliaire. 7- Monument de mémoration - Dénudé. 8- Lueur - Bonnes d'enfants. 9- Couvert d'eau - Sorte d'ornement. 10- Plante légumineuse - Absorber le lait des mamelles.

VERTICALEMENT

1- Dieu des Phéniciens - Capitale européenne. 2- Bronze - Qaunt il est sauvage, c'est le zèbre. 3- L'animal qui l'a, n'a pas besoin de dents - Plaie. 4- Sert pour l'écoulement des eaux usées - Négation. 5- Joignant - Fin anglaise. 6- Formé de deux - Choisies. 7- Animal de l'Amérique du sud - Battre aux échecs. 8- Générateur d'énergie - Avec quoi on sillonne la terre. 9- Celui qui l'a rendue n'est plus - Ville de Suisse. 10- Suite - Utiliser.

4 x 4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Grondissime Grandissime Grandicime Granddissime	Rommarin Romarain Romarin Raumarin
Pelotonnement Pellotonnement Pelotonnement Pelotanement	Synthétiser Sinthétiser Synthetiser Synthéttiser

Les mots fléchés

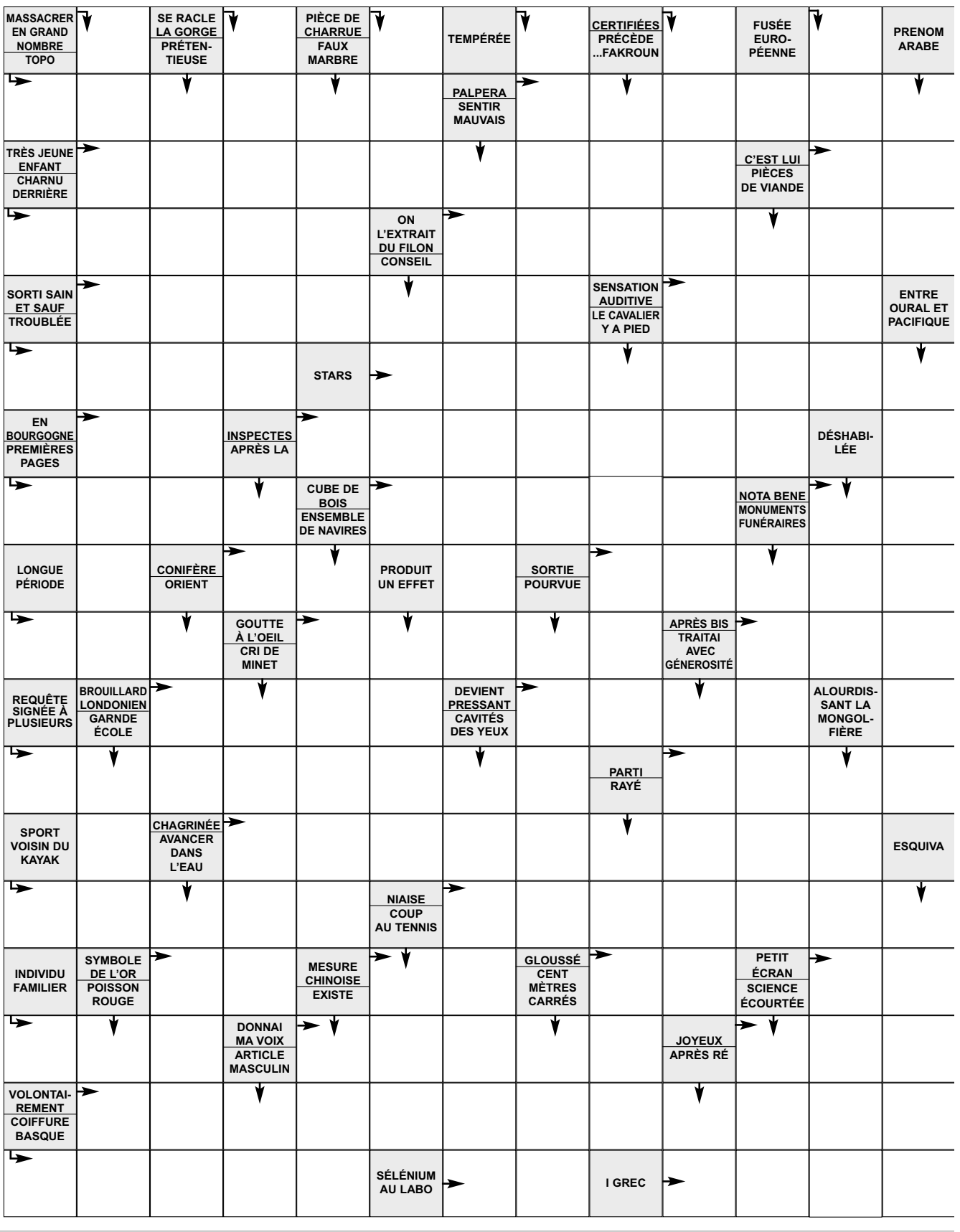

BIFFE-TOUT

EN 6 LETTRES :
L'avoir, c'est être dans le vrai

ADAGIO
AFFERMI
AGRONOMIE
AJUSTEUR
ALLÉCHER
AMOUR
BALTE
BANALISER
BRADERIE
BRICOLEUR
BUNKER
CABAN
CAHIER
CANYON
CHAHUTER
CHEVILLE
CIEL
CLOCHARDE
COLORANT
CORRECTIF
DÉCLIN
DÉPOUSSIÉ
RER
EMPLOYÉE
ENZYME
ESCAPADE
GARNIR
GIGOLO
ICÔNE
IMAGINER
INOUÏ
JUMENT
LIBÉRAL
MICROSILLON
MOUTARDE
MUTATION
NOIX
NOUVELLE
ONDULEUR
ORAN
ORANGE
OUÏE
PAGE
PARAPHRASER
PÉTARADE
PHOSPHATE
PLANNING
PROLIXE
PUDEUR
RAVIOLI
RECEVOIR
RÉVOCATOIRE
RONGER
SAFARI
SÉNILE
SOIR
SOULIER
TANNAGE
VESTON

P	L	A	N	N	I	N	G	R	E	R	E	I	S	S	U	O	P	E	D
M	F	L	A	R	E	B	I	L	R	E	N	I	G	A	M	I	E	A	A
I	R	I	N	A	B	A	C	A	G	R	O	N	O	M	I	E	I	L	J
C	C	A	T	I	A	D	A	G	I	O	N	O	T	S	E	V	R	L	U
R	R	L	U	C	O	L	O	G	I	G	C	A	N	Y	O	N	E	E	S
O	R	O	O	N	E	R	E	D	A	P	A	C	S	E	R	O	D	C	T
S	N	U	O	C	E	R	P	E	T	A	R	A	D	E	U	N	A	H	E
I	E	I	E	K	H	R	R	A	F	F	E	R	M	I	E	D	R	E	U
L	X	N	N	D	E	A	E	O	E	G	N	A	R	O	L	U	B	R	R
L	S	U	Z	I	U	X	R	E	C	B	A	L	T	E	O	L	M	P	E
O	B	A	H	Y	I	P	M	D	A	R	E	P	A	C	C	E	O	H	R
N	T	A	F	L	M	P	R	E	E	R	E	N	O	C	I	U	U	O	I
E	C	N	O	A	L	E	L	E	E	R	I	S	O	I	R	R	T	S	O
G	L	R	A	O	R	L	E	T	C	L	E	R	I	R	B	D	A	P	T
A	P	L	Y	R	I	I	U	L	O	E	E	I	I	L	E	I	R	H	A
N	L	E	E	V	O	H	R	I	I	G	V	N	L	C	A	E	D	A	C
N	E	E	E	V	A	L	V	U	N	N	R	O	L	U	I	N	E	T	O
A	S	H	I	H	U	A	O	O	O	A	E	I	I	U	O	G	A	E	V
T	C	O	C	C	R	O	R	C	G	M	N	S	O	R	A	S	N	B	E
M	U	T	A	T	I	O	N	R	E	S	A	R	H	P	A	R	A	P	R

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT

RECEVEUR - ITOU - PUNISSABLE - R - NOEUD - APLATIE - TIRER - SERUM - POLIRAS - SE - PO - ILE - BECS - ERS - IRE - MARRANTE - TROTTINE - CD - MUTANT - ETUDIE - NEPTUNE - VISE - UT - IS - ESPECES - EVE - ME - EST - S - GLACEE - MU - ETE - PENDRA - PRO - ACE - FOURBU - IL - LUEUR - DEMOLI - TERNI - MINARET.

VERTICALEMENT

DEPOTOIR - UNTEL - CLE - CUEILLETTE - VAPEUR - PENURIE - RAPIECE - EN - VIDER - MONTS - ENFUI - SES - RABATTU - MEDOR - USA - SERT - NEE - RU - M - DRAPS - CRIEES - MARDI - BLESSANT - PEU - BEN - HILARE - NEUVES - PUMA - TETU - ET - DICTER - OR - LO - IMPRECISE - TOILE - URE - OS - DEESSE - LIT.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

1- ADIGE - PALE. 2- DIS - RHODES. 3- EGORGE - MET. 4- NU - AORTE - E. 5- EMIT - OTER. 6- USEE - URSS. 7- S - USINE - PI. 8- ART - LISTES. 9- GUERET - ICI. 10- ESSE - ETRES

VERTICALEMENT

1- ADEN - USAGE. 2- DIGUES - RUS. 3- ISO - MEUTES. 4- G - RAIES - RE. 5- ERGOT - ILE. 6- HER - UNITE. 7- PO - TORES - T. 8- ADMETS - TIR. 9- LEE - ESPECE. 10- ESTER - ISIS.

4x4 Poinçonnage - Scolastique
Sclérose - Vagabondage

BIFFE-TOUT : ARBALETE

CORONA

2

CAS ET 2 GUÉRISONS

L'Algérie a enregistré deux nouveaux cas de coronavirus, tandis que deux patients se sont rétablis.
Selon les dernières statistiques du ministère de la santé, l'Algérie n'a enregistré aucun décès au cours de la période susmentionnée.

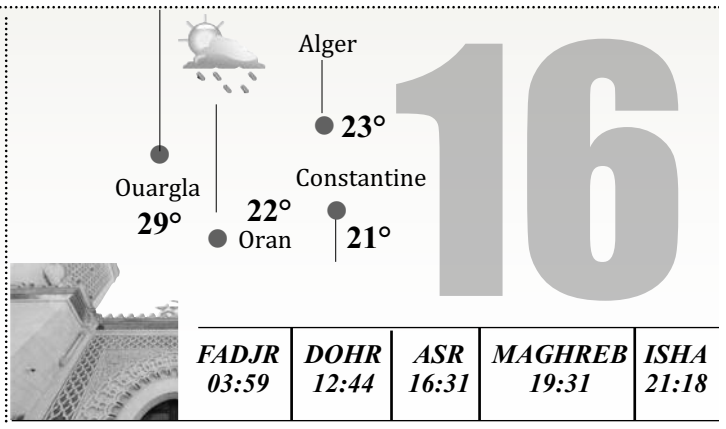

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION //JEUDI 12 MAI 2022 // N°302//PRIX 20 DA

LA JOURNALISTE SHIREEN ABU AKLEH LÂCHEMENT ABATTUE

La « voix des Palestiniens » s'éteint

La journaliste et reporter Shireen Abu Akleh, l'une des figures les plus connues de la chaîne qatarie Al-Jazeera, a été lâchement abattue hier matin par un tir de l'armée israélienne alors qu'elle couvrait des affrontements dans le secteur de Jénine en Cisjordanie occupée.

Le ministère palestinien de la Santé et la chaîne Al-Jazeera ont dans la foulée annoncé le décès de cette journaliste par un tir de l'armée israélienne lors de ces affrontements à Jénine, bastion des factions armées palestiniennes dans le nord de la Cisjordanie occupée. Un autre journaliste a été blessé lors de ces affrontements, ont indiqué des sources hospitalières et un photographe de l'Agence France-Presse sur place. Suite à ce crime, « Al-Jazeera condamne ce crime odieux, qui a pour objectif d'empêcher les médias de faire leur travail », a indiqué la chaîne qatarie dans un communiqué appelant la communauté internationale à « tenir pour responsables les forces d'occupation israéliennes pour avoir intentionnellement ciblé et tué Shireen ».Le drame s'est déroulé à Jénine, bastion des factions armées palestiniennes dans le nord de la Cisjordanie occupée. Selon al-Jazeera, des responsables palestiniens et des journalistes témoins présents sur place au moment des faits, Shireen Abu Akleh a été tuée d'une balle dans la tête par des soldats israéliens qui ont tiré sur des journalistes. Elle a été transportée à l'hôpital Ibn Sina de Jénine, où les médecins ont constaté son décès. Les autorités qataries ont de leur côté indiqué que la reporter d'al-Jazeera avait été tuée alors qu'elle portait un gilet « presse ». Âgée de 51 ans, Shireen Abu Akleh était une journaliste de terrain aguerrie : cela faisait plus de vingt ans qu'elle couvrait les affrontements israélo-palestiniens pour Al-Jazeera en arabe. Elle avait rejoint la chaîne en 1997. En 25 ans de carrière chez Al-Jazeera, la journaliste était devenue l'un des visages les plus connus de la chaîne et la « voix des Palestiniens ».

DM/RI

JEAN-YVES LE DRIAN CONVOQUÉ PAR LA JUSTICE MALIENNE

Le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian est convoqué par la justice malienne dans le cadre d'une enquête portant sur une «atteinte aux biens publics et autres infractions», a appris l'AFP auprès d'un tribunal de Bamako, dans un contexte de relations très tendues entre Paris et Bamako.

LIGUE DES CHAMPIONS

Finale au Maroc : Al Ahly d'Egypte saisit le TAS

Al Ahly d'Egypte a décidé de présenter un recours auprès du Tribunal arbitral du sport (TAS) suite à la décision de la Confédération africaine de football (CAF) de faire jouer la finale de la Ligue des champions africaine au Maroc. « Al Ahly a décidé de présenter un recours au TAS contre la décision de la CAF de ne pas organiser la finale de la Ligue des champions dans un lieu neutre, en dehors des pays des quatre demi-finalistes, en plus d'autres violations qui ne répondent pas à la charte olympique, aux règlements de la FIFA et de la CAF », a dénoncé le double tenant du titre à travers un communiqué sur son compte officiel tweeter. Le club égyptien a déjà demandé à la CAF de faire jouer la finale dans un terrain neutre et fera appel de la décision de la CAF, en demandant au TAS de résoudre la situation avant la finale de la compétition, prévue le 30 mai au Complexe Mohamed V de Casablanca. De plus, Al Ahly espère que la CAF aura à coeur de ne pas entraver la justice et qu'elle fournira au TAS tous les documents requis qui aideront à obtenir justice, lit-on sur le communiqué d'Al Ahly. **R.S.**

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

SIX ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES ARRÊTÉS EN UNE SEMAINE

Six (06) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans des opérations distinctes à travers le territoire national, durant la semaine dernière, selon un bilan opérationnel rendu public hier, par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté 6 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national", souligne le bilan. Selon la même source, "des tentatives d'introduction de quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc, s'élevant à 3 quintaux et 88 kilogrammes de kif traité" ont été déjouées par des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires, qui ont arrêté également 15 narcotrafiquants durant cette période allant du 4 au 10 mai 2022. "Dix-neuf (19) autres narcotrafiquants ont été arrêtés en leur possession 154 kilogrammes de la même substance ainsi que 73 886 comprimés psychotropes lors de diverses opérations exécutées à travers les autres Régions militaires", dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays", ajoute le bilan. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Djanet, des détachements de l'ANP "ont intercepté 178 individus et saisi 15 véhicules, 221 groupes électrogènes, 123 marteaux piqueurs, des quantités d'explosifs, des outils de détonation et des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, alors que 8 autres individus ont été appréhendés". A In Aménas, El-Oued, Biskra, Batna et Tamanrasset, "un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, 6 fusils de chasse, 2 pistolets automatiques, 33 000 paquets de tabacs et 10 500 unités de diverses boissons ont été saisis". De même, les Garde-frontières "ont déjoué des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à 6 327 litres à Tébessa, El-Tarf et Souk Ahras". Dans un autre contexte, les Garde-côtes "ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 172 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 86 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national". Ces opérations exécutées par des unités et des détachements de l'ANP ont abouti à "des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", souligne la même source. **I.M.**

L'ANP SE PRÉPARE AU DÉFILÉ MILITAIRE DU 5 JUILLET

Dans le cadre des préparatifs des commémorations du 60e anniversaire de l'Indépendance nationale, le 5 juillet prochain, l'Armée nationale populaire (ANP) a achevé dimanche, 8 mai, au niveau de la Base aérienne d'Aïn-Oussera, l'entraînement final de la démonstration aérienne relative à la parade militaire, programmée dans le cadre de ces festivités. L'exercice a été supervisé par le général de corps d'armée, Saïd Chengriha, chef d'état-major de l'ANP, et a été marqué par des exercices aériens de haute précision réalisés par les pilotes de l'ANP ainsi que par l'exécution d'un exercice de saut en parachute sportif, réalisé par l'équipe nationale militaire des deux genres féminin et masculin, spécialisée dans cette discipline. Une « démonstration pendant laquelle nos pilotes ont réalisé de véritables prouesses, à travers une haute précision, un respect rigoureux des distances et une parfaite coordination entre les différents types d'avions, lors de la réalisation des figures aériennes, faisant montre de grandes compétences et capacité à maîtriser des aéronefs modernes aux technologies avancées », indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. « Cet exercice a vu diverses démonstrations comprenant, entre autres, un saut tactique exécuté par l'équipe nationale militaire féminine de parachutisme, un saut sportif mixte (dames et messieurs), un saut de précision, une démonstration de pliage de parachutes. Des démonstrations qui ont été exécutées avec un professionnalisme et une coordination de haut niveau reflétant, à juste titre, la qualité de la préparation et des entraînements de cette équipe », ajoute le MDN.

Rédaction nationale

LA CNR RÉVÈLE LA DATE DE VERSEMENT DES PENSIONS INCLUANT LES RÉCENTES AUGMENTATIONS

La CNR a annoncé, dans un communiqué, qu'à compter du 15 mai prochain, les pensions des retraités seront versées en tenant compte des augmentations décidées en 2021 et 2022. La CNR a expliqué que les retraités recevront un texto (SMS) comprenant le montant de l'évaluation des reliquats pour l'année 2021 et la valeur de l'évaluation annuelle pour l'année 2022, et ce pour épargner aux retraités la peine de se déplacer dans les agences locales pour s'en enquérir. Il y a lieu de souligner que les récentes augmentations des pensions de reversions des retraités ont permis d'indexer les retraites sur l'inflation et non sur les salaires. Le 10 avril dernier, lors d'un conseil des ministres, le président de la République, M Abdelmadjid Tebboune avait donné des instructions au gouvernement pour augmenter les pensions de retraite au titre des années 2021-2022. Ainsi, et sur ordre du président, il a été institué une augmentation de 10% les pensions inférieures ou équivalant à 15 000DA, de 5% les pensions allant entre 15 000 DA à 20 000 DA, de 3% les pensions entre 20 000DA à 43 000DA, outre l'augmentation de 2% des pensions de plus de 43 000 DA. L'Algérie comptait, en 2020, 3,2 millions de retraités. La majorité d'entre eux étaient de simples travailleurs, dont les pensions de retraite sont jugées faibles.

Z. S. L